

PÊCHE MIRACULEUSE — Ce n'est pas tous les jours qu'un pêcheur commercial découvre, en plein mois de janvier, un requin d'une pesanteur de 400 livres et d'une longueur de huit pieds et dix pouces. C'est arrivé à M. Fernand Durand, de Sainte-Rose-du-Nord, hier matin. Il y a

quelques années, un pêcheur de Saint-Fulgence avait connu le même bonheur, et il y a 30 ans, un autre requin s'était échoué dans l'anse d'en bas à Sainte-Rose-du-Nord. Sur la photo, on aperçoit M. Durand admirant sa prise. (Photo Gratien Tremblay)

Requin dans le Saguenay

par Guy Bergeron

SAINTE-ROSE-DU-NORD — M. Fernand Durand, un pêcheur commercial, a eu la surprise de sa vie hier matin, lorsqu'il s'est rendu à ses filets de pêche à Sainte-Rose-du-Nord, d'avoir capturé un requin d'une pesanteur d'environ 400 livres.

Pour M. Durand, il s'agit d'une première à Sainte-Rose-du-Nord. Il y a quelques années un requin semblable avait été pris dans une pêche de St-Fulgence.

Cependant, pour des plus vieux citoyens de Sainte-Rose-du-Nord, il y a une trentaine d'années, un requin se serait échoué sur les rives de l'Anse d'en-bas.

Inutile de dire que c'était presque fête hier à Sainte-Rose-du-Nord, à la suite de la capture du requin.

Non pas qu'il n'y a pas de requins dans la rivière Saguenay à la hauteur de Sainte-Rose-du-Nord,

mais normalement, les requins réussissent toujours à briser les filets et évitent d'être pris.

Cependant, hier, le requin qui a passé dans la pêche de M. Fernand Durand, a été pris au piège, c'est le cas de le dire.

Interrogé hier, M. Durand a signalé qu'il était plus qu'heureux de sa capture et qu'il ferait empailler le requin pour le donner par la suite, au Musée de Saint-Rose-du-Nord.

On dit que la rivière Saguenay est la rivière de la mort mais qu'elle regorge de tous les poissons des mers.

D'ailleurs le Saguenay est une mer importante, presque autant que le fleuve, à certains endroits.

Comment n'y aurait-il pas de requins lorsque dans le temps de la guerre de 1939-45, on a précisé dans certains volumes que des sous-marins y sont demeurés pendant de nombreuses semaines...

EN BREF



De Coster

Le président de la nouvelle régie de l'assurance-automobile assure que le nouveau régime est bien accueilli par le public en général.

En page A 3

Leadership du PLQ

MM. Gérard-D. Lévesque et Jean-Paul L'Allier ont annoncé qu'ils ne seraient pas candidats à la direction du Parti libéral.

En page A 8

Commission McDonald

De nombreux organismes ont soumis hier leur mémoire devant la Commission McDonald. Le Congrès du travail du Canada a soutenu que la GRC essaie de s'infiltrer dans les syndicats et qu'elle n'hésite pas à employer des "tactiques disruptives".

En page A 11

Unité canadienne

Le premier ministre du Canada a déclaré hier lors d'une conférence de presse, qu'il n'a pas l'intention de raccourcir les jours de la Commission de l'unité canadienne.

En page B 9

Négociations interrompues

Le président Sadate a ordonné hier au ministre des Affaires étrangères, Mohamed Kamel, d'interrompre les négociations de paix et de regagner l'Égypte. Pour l'Égypte, il est devenu clair qu'Israël ne veut que présenter des solutions partielles à l'établissement d'une paix.

En page B 12

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 10
— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 7
— Bridge	B 8
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finance	B 6
— Horoscope	B 8
— Mots croisés	B 8
— Mot mystère	B 8
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 91

Jeudi 19 janvier 1978

24 pages 25 cents

Levée de boucliers

Les gens de Larouche en ont assez de Bell Canada

par Claude Fortin

LAROUCHE — Après deux mois d'un service téléphonique qu'ils jugent exécrable, les citoyens de Larouche ont décidé, hier soir, de lever les boucliers contre Bell Canada.

Ils expédieront une première pétition dès cette semaine. Ils renouvelleront l'initiative, en joignant leurs comptes de téléphone au document, le mois prochain si la compagnie n'a pas effectué les réparations qu'ils attendent au réseau téléphonique qui dessert la municipalité.

Un groupe relativement important de citoyens de Larouche s'est présenté, hier soir, à la réunion du conseil municipal, pour discuter le problème sérieux de communications téléphoniques que vivent, dit-on, la plupart des abonnés de l'endroit depuis deux mois.

Les citoyens racontent ne jamais être certains de pouvoir ob-

tenir ou, le cas échéant, compléter une communication téléphonique. L'interférence vient continuellement obstruer les communications lorsque celles-ci ne sont pas tout simplement interrompues.

Un citoyen en a fait rigoler plusieurs en racontant qu'il avait tenté pendant toute une semaine de joindre le service pertinent de la compagnie Bell, pour qu'on lui crédite un appel interurbain qu'il n'avait pu compléter à cause d'un nouveau brio. "Vous auriez dû avertir immédiatement", lui aurait-on dit, lorsqu'une accalmie des défauts du réseau téléphonique lui a finalement permis de joindre le service.

Celui qui a pris la tête du mouvement de protestation, M. Michel Larouche, a indiqué avoir contacté le député Marceau au sujet du problème. Ce dernier, selon M. Larouche, a contacté la compagnie Bell, qui lui aurait

déclaré qu'on se trouvait en face d'un brio majeur qu'il n'avait pas été possible de déceler jusqu'ici.

Bell aurait par ailleurs affirmé au député que si ses techniciens n'étaient pas parvenus à trouver la solution au problème vendredi de cette semaine, on ferait appel à la compagnie qui a fabriqué l'équipement défectueux.

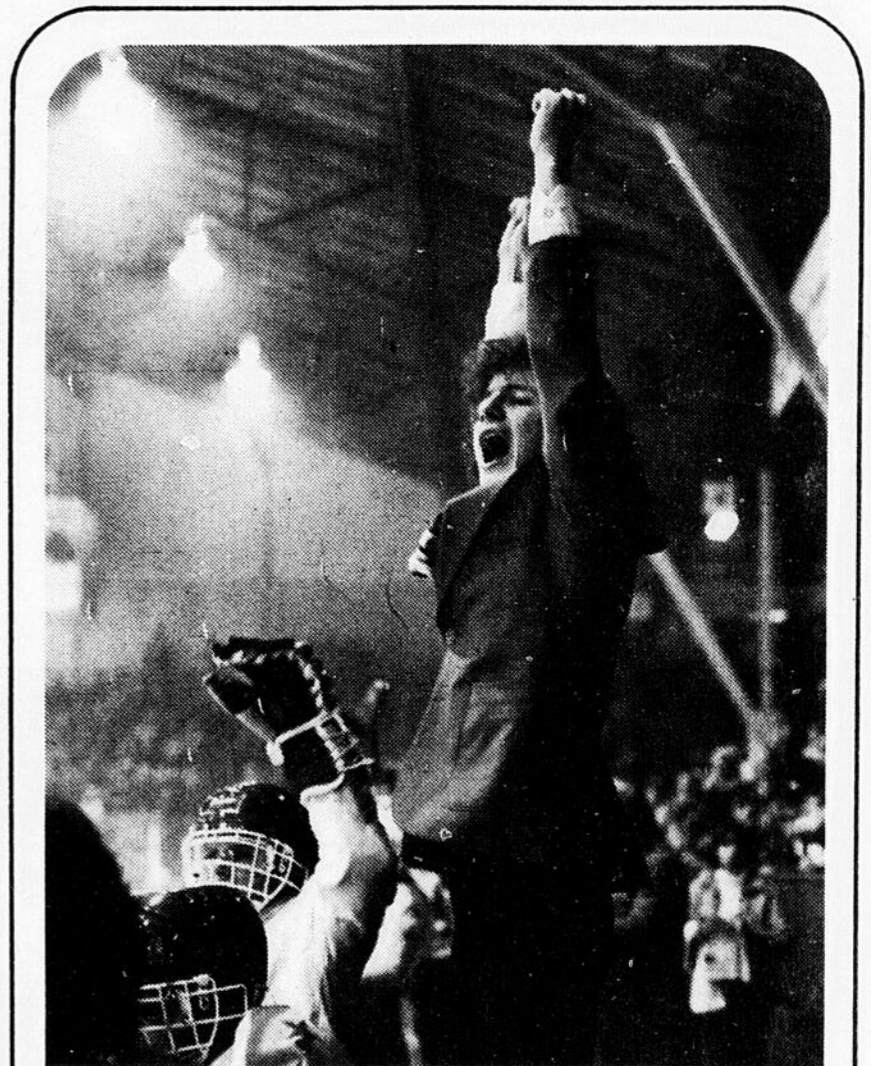
Hier, les citoyens ne se sont pas montrés rassurés outre mesure par cette réponse, malgré laquelle ils ont entériné la proposition de pétition, appuyés en cela par tous les membres du conseil municipal.

Le document parlera de la réunion d'hier soir, et mentionnera que les abonnés de Larouche veulent être remboursés des deux mois au cours desquels ils ont obtenu un mauvais service. On s'abstiendra également de payer les comptes de téléphone tant que le service normal n'aura pas été rétabli.

On renouvellera l'initiative le

mois prochain, et les mois subséquents, en joignant aux documents tous les comptes de téléphones expédiés aux abon-

nés. Le manège doit durer tant que les abonnés de Larouche n'auront pas obtenu satisfaction.



Tournoi pee wee

Première journée de 6,023 personnes

JONQUIÈRE — Un total de 6,023 personnes ont assisté à la première journée du tournoi pee wee de Jonquière. Au cours de cette première journée de la fête pee wee, les amateurs ont vu les formations du grand Jonquière prendre le plancher dans la classe "B" avec cinq victoires en huit rencontres.

C'est toutefois lors de la présentation des trois rencontres s'inscrivant dans le cadre de la coupe Saguenay que les amateurs ont eu l'occasion d'apprécier à sa juste valeur le travail de ces jeunes hockeyeurs. Les Marquis de Jonquière ont causé une certaine sur-

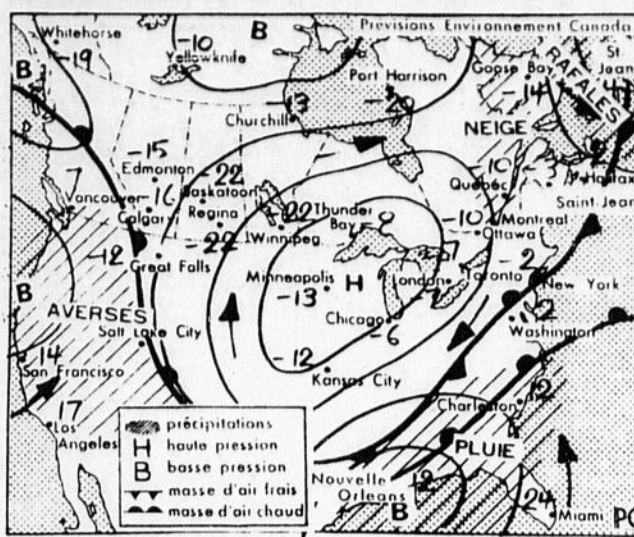
prise en prenant la mesure des Cascades de Beauport pendant que les Étoiles de Montréal-Nord annulaient face aux Ambassadeurs de Gatineau.

Le dernier match, mais non le moindre, entre le Royal de Kénogami et les Orioles d'Arvida, a fourni de fortes sensations aux joueurs, aux partisans et, surtout, aux deux instructeurs. Somme toute, une première journée intéressante qui laisse présager une compétition endiablée entre les formations régionales jusqu'à la toute fin. Malheureusement, il n'y aura qu'un gagnant!



POUR LE TELEPHONE — Un groupe de citoyens de Larouche, ayant à leur tête M. Michel Larouche, ont décidé hier soir d'entreprendre des pressions contre Bell Canada. Ils veulent ainsi inciter la compagnie à tout faire pour leur redonner un service téléphonique normal, dont ils prétendent ne plus bénéficier depuis deux mois.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Abitibi, Nord de la Haute-Mauricie et de Chibougamau: ensoleillé avec passages nuageux. Possibilité de quelques flocons de neige. Maximum, moins 15 à moins 18. Vendredi: ensoleillé.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, Sud de la Haute-Mauricie et SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: ensoleillé avec passages nuageux. Possibilité de quelques flocons de neige dans les montagnes. Maximum, moins 14. Vendredi: peu de changement. Samedi: peu de changement.

Montréal et Outaouais: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum, moins 10 à moins 12. Vendredi: ensoleillé suivi d'un enneigement.

Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Possibilité de quelques flocons de neige dans les secteurs montagneux. Maximum, moins 12. Vendredi: peu de changement.

Rimouski et Gaspésie: ciel variable avec quelques averses de neige. Vents modérés. Maximum, moins 12. Vendredi: ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum, moins 12 à moins 14. Vendredi: ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Dawson	-34	-34
Vancouver	4	8
Victoria	6	9
Edmonton	-30	-18
Calgary	-23	-18
Regina	-33	-27
Winnipeg	-27	-25
Toronto	-9	-5
Kingston	-11	-6
Ottawa	-13	-6
Montréal	-13	-7
Québec	-17	-8
Fredericton	-18	-5
Saint-Jean, N.-B.	-13	-3
Moncton	-14	-4
Halifax	-6	8
Charlottetown	-11	1
Saint-Jean, T.-N.	-9	-4
New York	-1	3
Washington	1	5
Tampa	10	21
Miami	20	26
Orlando	14	21
Los Angeles	11	17
Acapulco	22	30
Barbade	21	28
Bermudes	18	21
La Havane	20	28
Kingston, Jamaïque	24A	29
Montego Bay	20	28
Mexico	10	23
Monterrey	5	14
Nassau	20	26
San Juan	23	29
St. Kitts	22	28
Trinidad	20	31
Vera Cruz	17A	28

Des membres de la FSSA se dissocient des propos de Halley

JONQUIERE — Des employés de la Fédération des syndicats du secteur aluminium environ 700 et qui sont attachés à la section des employés de bureaux se

sont dissociés des propos tenus par le président Jean Halley devant la Commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne.

Taux de la taxe inchangé à Métabetchouan

par Serge Cloutier

METABETCHOUAN — Le conseil municipal de Métabetchouan a adopté cette semaine un budget de \$658,508, prévoyant des dépenses à la hausse, mais qui n'obligent pas à une hausse équivalente de la taxe foncière. Grâce en effet à une augmentation générale de 10% au chapitre de l'évaluation, le taux de la taxe de base reste inchangé à \$1,00 du cent dollar d'évaluation. Les contribuables feront tout de même les frais de la hausse des dépenses.

La taxe d'aqueduc monte de 10%, allant de \$90 à \$100 par logement, et une taxe d'égout de \$45 par logement est imposée. La taxe pour les vidanges reste à \$20 par année. Les contribuables du secteur rural qui ne sont pas abonnés au réseau d'égout sont exempts de cette taxe.

Sommaire

Au chapitre des revenus, la taxe foncière rapporte \$130,000 soit 15% du budget; les taxes pour aqueduc et égout rapportent 13%, soit \$110,000; les subventions diverses, dont la taxe de vente, comptent pour 53% des revenus, soit \$446,861, mais un projet fédéral de créations d'emplois est inclus.

Dans les dépenses, la lutte au chômage coûte \$197,000, ou 23% du budget, tout comme le service de la dette, qui coûtera \$194,124 en 1978. L'administration en général, qui comprend les salaires augmentés du personnel, coûte 13%, ou \$112,900; les loisirs coûtent \$78,400, ou 9% du budget.

La dette totale, qui se chiffrera au 31 décembre prochain à \$1,1 million, représente 9,06% de l'évaluation totale, qui est passée de \$11 millions à \$13 millions pour 1978.

Métabetchouan s'est aussi penché cette semaine sur son projet d'hôtel de ville, pour lequel des subventions de \$290,000 sont attendues, et dont la construction n'attend plus que ce feu vert de Québec, sur ses immobilisations prévues d'ici les prochaines années, sur son développement domiciliaire en 1977. Un fond de roulement de \$100,000 a aussi été constitué cette semaine, toutes choses qui sont le lot des villes, et que Métabetchouan met en place peu à peu, après avoir connu un essor certain.

Un officier senior de cette section de la FSSA, M. Jacques Hubert a précisé que les employés s'opposaient à la manière de procéder du président Halley qui, selon eux s'est faite hors des voies démocratiques normales.

Dans un communiqué remis à la presse, les syndiqués mentionnent qu'ils n'ont pas été consultés ou informés sur le contenu de ce rapport ce qui va à l'encontre des principes démocratiques élémentaires.

Dans cette optique, les employés se dissocient des propos contenus dans le rapport qu'il considèrent comme l'oeuvre du président Halley et d'un politicien rémunéré.

Interrogé sur le sujet, M. Hubert a déclaré qu'il en voulait bien plus à la manière de procéder du président qu'au contenu même du rapport.

Toutefois, l'officier syndical a clairement laissé entendre que s'ils avaient été consultés probablement que certaines parties du rapport auraient changé.

Les syndiqués concluent dans le communiqué en disant: "Nous considérons que le sujet a épuisé tous les commentaires et qu'un mémoire d'opinion restreinte ou partisane ne peut que nuire à l'entente parmi les travailleurs, lesquels n'aspirent qu'à vivre dans l'unité syndicale et le respect de leur intégrité culturelle au Québec".

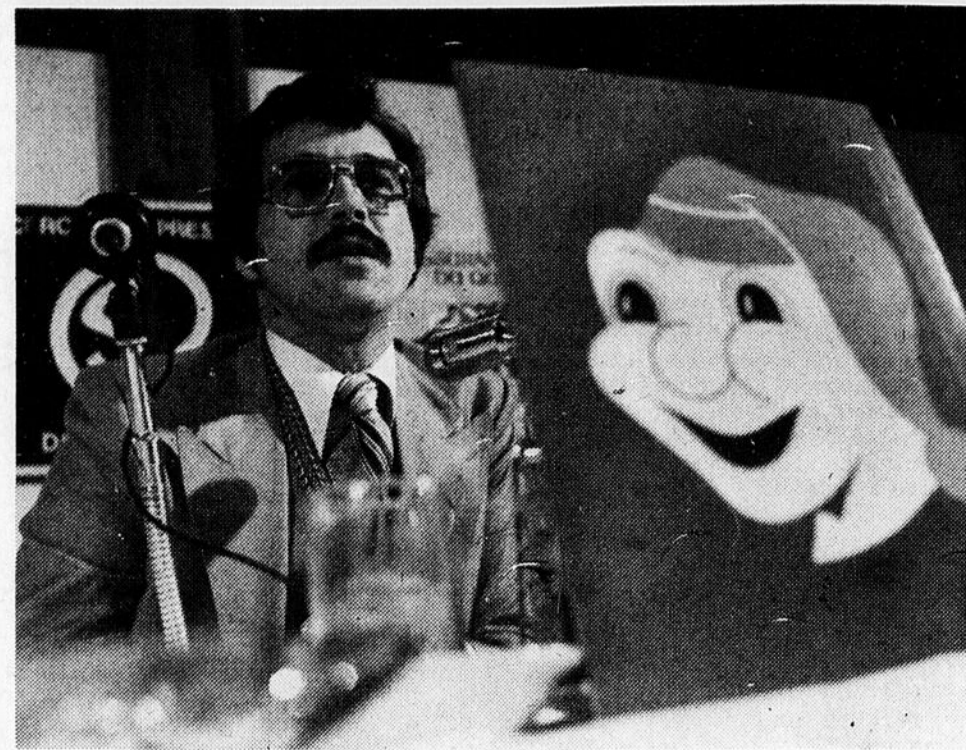
Droit de grève acquis

Les travailleurs de Cervomat se prononcent sur les offres ce soir

par Gilles Lalancette

ALMA — Les 22 travailleurs à l'emploi de la firme Cervomat dans la région auront à se prononcer sur les dernières offres patronales, au cours d'une assemblée qui se tiendra ce soir à Chicoutimi. Cette rencontre revêt une importance capitale étant donné que les travailleurs ont le droit de grève depuis hier.

La partie patronale a fait une offre finale suite à l'intervention dans ce dossier d'un médiateur du ministère du Travail, M. François Guérin.



Le Carnaval de Québec espère un autre succès

CHICOUTIMI — Le Carnaval de Québec, connaît un regain depuis l'an dernier, mais on paraît miser, dans une certaine mesure, sur le Carnaval 1979, qui sera le vingt-cinquième, pour assurer une sorte de relance de l'événement.

On peut retenir ces éléments des propos tenus hier, à Chicoutimi, par le vice-président du Carnaval de Québec, M. Jacques Paradis.

Devant les journalistes, M. Paradis a livré quelques chiffres qui laissent croire que la population de la région de Québec, à tout le moins, participe fortement à l'événement. Sur 526 personnes interrogées, 95 p.c., ont indiqué avoir participé aux activités.

À Québec, on semble se préparer fé-

brilement à ces fêtes du vingt-cinquième anniversaire du carnaval. On en fera vraisemblablement un grand carnaval tout à fait spécial.

Cette année, on présente pas moins de 148 différentes activités, dont 63 au cours de la période proprement dite du carnaval.

Le Carnaval de Québec, dit-on, génère plus de \$8 millions de revenus, chaque année, à travers le Québec.

Pour l'organisation du Carnaval 1978, il a fallu mettre sur pied quelque 107 comités, regroupant ensemble plus de 1,000 bénévoles.

Le Carnaval de Québec a lieu cette année du 2 au 12 février.

Le permanent syndical dans ce dossier, M. Jean-Marie Ouellet de la Fédération du commerce CSN n'a pas voulu fournir de détails sur la dernière offre de la compagnie précisant que les travailleurs seront sensibilisés à cette offre dès ce soir avant de prendre le vote.

L'assemblée se tient ce soir à 19h30 à

l'intérieur des bureaux de la CSN à Chicoutimi. Le contrat des employés de Cervomat est expiré depuis le mois d'avril 1977.

Ronde de négociations

La Fédération du commerce CSN aura du pain sur la planche au cours des mois à venir. Ainsi, une ronde de négociations est prévue pour le 1er et le 2 février prochain dans le cas des employés des magasins d'alimentation Steinberg du Saguenay et de la Côte-Nord. Ces négociations impliquent environ 400 travailleurs.

Au mois de juin, les 500 employés des magasins d'alimentation Provigain seront en quête d'un renouvellement de convention collective.

Entre-temps, le 6 février, les employés des magasins Cooprix auront une première ronde de négociations.

En ce qui concerne le dossier de la Chaîne coopérative du Saguenay, la Fédération du commerce attend toujours la nomination d'un conciliateur de la part du ministère québécois du Travail.

Enfin, les employés des magasins Gagnon Frères devraient négocier au mois de mai prochain. Plus de 80 employés seront touchés par cette négociation.

Roberval recevra \$1,400,000 pour son Programme d'amélioration de quartier

ROBERVAL — La municipalité de Roberval bénéficiera, durant la prochaine année, d'une somme de \$1,400,000 dans le cadre d'un Programme d'amélioration de quartiers, \$1,050,000 de la part du gouvernement fédéral et \$350,000 de la part du gouvernement provincial.

Le greffier de la municipalité de Roberval, M. Benoit Harvey a confirmé la contribution du gouvernement fédéral en faisant au Quotidien la lecture de la lettre que la municipalité venait tout

juste de recevoir de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

La confirmation de la participation provinciale, par l'entremise de la Société d'habitations du Québec, ne devrait pas tarder, a-t-on fait observer.

Quant à la contribution du gouvernement fédéral, elle sera de deux ordres; un prêt de \$490,000 consenti par la SCHL et une subvention de \$560,000.

Ce programme conjoint, selon les explications de M. Benoit Harvey, comprend un éventail de possibilités qui

seront déterminées davantage, dans les semaines à venir, par les ministères impliqués tout en tenant compte des objectifs visés par le projet présenté par la municipalité de Roberval.

Dans le corps de ce programme, on veut rénover les vieux quartiers, améliorer les vieilles propriétés, créer des espaces de verdure, des parcs... etc.

De plus, à l'hôtel de ville, on considère que des précisions relatives à cet important projet seront annoncées au cours des jours prochains.

La taxe foncière passe de \$1.70 à \$1.75 à St-Ambroise

LE QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR	
\$1 25 par semaine	
Dans les dépôts \$0 25 la copie	
PAR LA POSTE	
Sag - Lac St-Jean Côte-Nord	
6 mois \$37 00	
1 an \$70 00	
Autres régions au Canada	
6 mois \$45 00	
1 an \$85 00	
Pays étrangers	
6 mois \$65 00	
1 an \$125 00	

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213

Dépot légal: Bibliothèque Nationale du Québec

SAINT-AMBROISE — L'administration municipale de Saint-Ambroise a adopté lundi dernier un budget de \$1,125,067,00 qui représente une augmentation de 30 pour cent sur celui de l'an dernier (\$862,000).

Quant à la taxe foncière, elle passe de \$1.70 à \$1.75 pour chaque \$100 d'évaluation, tandis que la taxe d'aqueduc et d'égouts passe de \$108 à \$150.

La municipalité a en outre décidé d'appliquer une taxe d'amélioration locale sur les nouveaux développements domiciliaires; \$0.35 du pied linéaire. Enfin, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été fixée à \$28.00.

Le maire de Saint-Ambroise, M. Jean-Yves Desbiens, indiquait bien qu'au cours de la dernière année, l'évaluation impo-

sable avait grimpé d'environ \$300,000, principalement en raison de la construction de 50 nouvelles unités résidentielles. Pour 1978, l'évaluation se situe à \$10,903,872.

Dépenses

Le budget prévoit des dépenses de \$95,316 pour l'administration, \$19,797 pour le service de sécurité publique, \$63,116 pour la voirie, \$73,999 pour les travaux d'aqueduc et d'égouts, \$15,800 pour l'urbanisme (Déficit des HLM), \$38,850 pour les loisirs et divers travaux d'entretien, \$227,967 en travaux d'immobilisations et \$285,308 qui seront affectés au service de la dette.

Réaliste

Le maire Desbiens a qua-

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

5000, rue Saint-Félix, Cap-Rouge, Qué. G0A 1K0

Enseignement et service de chambre et pension pour garçons et filles

COURS OFFERTS EN 1978-79

SECONDAIRE V: profils sciences-mathématique sciences humaines

COLLEGIAL:

- cours général y compris la concentration arts plastiques
- programme professionnel:
 - * garderie d'enfants
 - * art vestimentaire
 - * évaluation foncière
 - * gérontologie (pour adultes)

RENSEIGNEMENTS: (418) 872-8041

TESTS D'ADMISSION: 21 janvier, 11 février et 4 mars (9h00 à 16h00)

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE 316, avenue Labrecque Chicoutimi, P.Q. Tel: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur Jean Guy FAUCHER

Président directeur général Gaston VACHON

Directeur de la rédaction Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information Bertrand GENEST

Chef des nouvelles Claude COTE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui, transmet également une sélection des meilleurs informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association) Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Aime et les environs 662-7829 St-Fabien et les environs 679-3832 Sans frais interurbains Abonnement et Service à domicile 545-4664 Petites annonces classées 545-4895

Chief de publicité Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes Paul BERGERON

Directeur de la publicité Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation Jean BELAND

Directeur du tirage Jean Louis LAVOIE

Dépot légal Bibliothèque Nationale du Québec Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

A l'Hôpital d'Alma

Dans le secret, l'enquêteur fait la navette entre syndiqués et le patron

ALMA — L'enquêteur spécial du ministère du Travail, Me Raymond Leboeuf, fait la navette depuis son arrivée entre les parties en cause dans le conflit à l'hôpital d'Alma, mais les discussions sont tenues secrètes. La question consiste maintenant à savoir si cet enquêteur tentera de rapprocher les parties, ou s'il se bornera à prendre la photo détaillée du conflit.

Les représentants du syndicat et de la direction ont accepté de ne rien dire du contenu des entretiens qu'ils ont eus avec Me Leboeuf, de sorte qu'il faudra attendre de constater publiquement quel résultat avant d'en savoir davantage; un rapprochement ou une rencontre entre les parties, par exemple.

Les deux parties se tiennent à la disposition de l'enquêteur, lui ont fourni les documents et informations relatifs au conflit, et attendent d'être convoqués. Il se pourrait bien que Me Leboeuf passe encore quelques jours à Alma.

Pas de mise à pied

Le personnel infirmier se tient toujours à son poste régulier, dans l'hôpital, même si aucun malade ne s'y trouve, et la possibilité de faire des mises à pied a été écartée hier par la direction. "Rien dans la convention ou ailleurs ne prévoit une telle situation, et dans le doute

et devant la complexité d'une telle opération, nous préférons occuper notre monde en fournissant des cours de rafraîchissement professionnel, dispensés par des médecins consentants, note le docteur Marcel Perron."

Télégrammes

Par ailleurs, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et l'Association des médecins omnipraticiens du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont pris connaissance du communiqué du Conseil des médecins et dentistes de l'Hôtel-Dieu d'Alma déterminant les conditions adéquates qui doivent présider à l'exercice de leur profession en milieu hospitalier.

L'association déclarée appuyer le droit des médecins de prendre telle décision et d'en préciser les objets. De plus, l'association appuie sans réserve les médecins dans leur exigence à obtenir du personnel syndiqué et de l'administration une garantie du respect des conditions posées.

C'est par ce seul moyen que l'intérêt des malades de leur région peut être assuré.

L'association convie donc les parties intéressées à mettre tout en oeuvre pour parvenir à une solution rapide du conflit.

Quant à la Fédération des omnipraticiens elle a fait parvenir un télégramme au premier

ministre, M. René Lévesque, au ministre au Développement social, M. Pierre Marois, au ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure et au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson.

Ce télégramme déplorant la situation à Alma, se lit comme suit:

La FMOQ a suivi de près les événements se déroulant à l'Hôtel-Dieu d'Alma.

La FMOQ souligne que les médecins assurent en cabinet privé une disponibilité en fonction des besoins non hospitaliers de la population d'Alma.

La FMOQ confirme le droit des médecins de s'abstenir d'exercer leur profession dans des circonstances, conditions ou états susceptibles de compromettre la qualité de leurs services ou la dignité de la profession, conformément à l'article 9 de leur Code de Déontologie.

FMOQ affirme le droit des médecins de déterminer les conditions adéquates à l'exercice de leur profession.

La FMOQ appuie les médecins dans leur exigence à faire garantir le respect de ces conditions par le personnel syndiqué et l'administration.

Enfin, la FMOQ réclame l'intervention du gouvernement et des ministres intéressés afin de solutionner ce conflit dans l'intérêt des malades.

On peut faire son deuil du projet FERAL pour dix et même quinze ans

— Un économiste de Laval

par Laval Gagnon

JONQUIERE — Il n'existe que très peu de chances que les gisements de fer du lac Albanel, dans le secteur de Chibougamau (projet Feral), puissent être exploités à moyen terme, même dans 10 ou 15 ans, parce que les clients potentiels jouissent pour longtemps de nombreuses sources d'approvisionnement à des coûts très concurrentiels.

Tel est du moins l'avis du directeur du département économique de l'Université Laval, M. Jean-Thomas Bernard.

Prononçant hier une conférence sur les possibilités de développement de l'industrie minière québécoise devant les membres de l'Association régionale des économistes du Québec, M. Bernard a expliqué en effet que les trois principales compagnies sidérurgiques canadiennes, toutes localisées en Ontario, trouvent plus rentable de s'approvisionner au Minnesota.

On sait par ailleurs que la production minière de la Côte-Nord est expédiée sur le marché américain.

Quant aux mines de cuivre de la région de Chibougamau, l'économiste est, là aussi, pessimiste, affirmant que la reprise sera "très lente". On assiste dans ce secteur minier à une sursaturation du marché, sursaturation qu'accroît la politique de bas prix de pays exportateurs de cuivre comme la Zambie, le Zaïre et le Chili, lesquels veulent faire entrer dans leurs coffres le plus possible de devises étrangères.

De plus, toujours selon M. Bernard, une reprise du marché profiterait éventuellement davantage au Nord-ouest québécois, qui, d'ailleurs, bénéficie de l'aide du gouvernement québécois.

Un espoir toutefois pour la région de Chibougamau: une compagnie a localisé à treize milles de la ville un important dépôt de zinc, dépôt dont on décidera probablement du sort l'été prochain.

Amiante

En ce qui concerne les gisements d'amiante du lac Roberge, toujours dans le secteur de Chibougamau, l'économiste est, là aussi, relativement pessimiste. Un accroissement du marché, et la nécessité d'exploiter de nouveaux gisements avantageraient, selon lui, la région du Nord-ouest québécois.

Incidentement, M. Bernard croit que la nationalisation de l'Asbestos Corporation profitera en nombre beaucoup plus aux cols blancs (cadres) qu'aux cols bleus. De plus, en raison de l'impopularité grandissante de l'amiante en



PESSIMISTE — Le directeur du département économique de l'Université Laval, M. Jean-Thomas Bernard, s'est montré relativement pessimiste, hier, devant les économistes de la région, quant à l'avenir de l'industrie minière dans la région, et la venue éventuelle de General Motors. M. Bernard, à droite, est accompagné du président de l'Association régionale des économistes, M. René Fortin.

Europe (où l'Asbestos écoule 70 pour cent de sa production), ce secteur minier pourrait connaître certaines difficultés. Dans le cas contraire, toutefois, l'amiante semble avoir un bel avenir.

Taxes

Tout en reconnaissant que les gouvernements opposés les uns les autres en ce domaine surtaxaient l'industrie minière, ce qui bloque l'exploitation des gisements existants, il a précisé que paradoxalement, ces gouvernements favoriseraient l'exploration et le développement de gisements existants.

Aluminium

Après avoir mis en doute la pertinence de la politique gouvernementale qui voudrait faire de l'électricité un facteur de localisation

industrielle, M. Bernard s'est enfin montré pessimiste, là aussi, quant aux chances de la région d'attirer General Motors.

Selon lui, ce projet, s'il s'implante au Québec, sera localisé dans "le corridor industriel normal", et donc probablement dans la région de Beauharnois.

Même si son pessimisme n'a pas été partagé par ses auditeurs, notamment le délégué régional de l'OPDDQ, M. Louis-Marie Bouchard, et l'économiste Serge Moussaly, le conférencier a dit que la région n'avait pas le support industriel suffisant pour un tel projet.

Il croit aussi que la localisation traditionnelle de l'industrie automobile au Centre-nord des Etats-Unis et en Ontario défavorise le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Enfin, il a évoqué la tendance que manifestaient plusieurs pays producteurs d'aluminium d'accroître la transformation du produit chez eux.

les policiers pour faire respecter les lois du stationnement, dans les municipalités.

Jusqu'à maintenant, seule la ville d'Alma aurait l'intention de se prévaloir des dispositions du bill 64, puisqu'à Chicoutimi, à Jonquières, à Dolbeau, les chefs de police n'ont pas l'intention de faire appel à d'autres personnes qu'aux policiers pour décerner les billets d'infraction.

Le directeur, Gérard Giroux, a précisé au Quotidien, hier, qu'il fallait songer dans un corps policier à certaines personnes qui, à cause de leur état de santé ou de leur âge, ne peuvent effectuer du travail policier normal, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent plus être pompier ou encore, procéder à des arrestations difficiles ou encore, travailler de nuit ou sur les rotations.

Selon M. Giroux, il faut conserver certains postes, pour permettre à ces agents de continuer leur travail.

Cependant, dans certains corps policiers, on réclame actuellement, des employés civils pour s'occuper des communications.

C'est ainsi qu'à Chicoutimi, M. Giroux a réclame quatre personnes pour répondre au téléphone et donner des messages aux policiers, de même que s'occuper de faire fonctionner le C.R.T.Q.



Le public accueille bien le régime d'assurance-auto

— Robert De Coster

CHICOUTIMI — Le président de la Régie québécoise de l'assurance automobile, M. Robert De Coster, a fait une incursion à Chicoutimi, hier, devant le Cercle de presse du Saguenay. Répondant aux questions des journalistes, M. De Coster a donné un certain nombre de précisions sur la loi québécoise encore très discutée de l'assurance-automobile.

Comme c'est maintenant devenu presque l'habitude, les questions adressées au président de la régie ont en grande partie porté sur les coûts réels du nouveau régime. Ainsi le conférencier a-t-il de nouveau indiqué que c'est en effectuant un calcul des coûts moyens que le gouvernement avait considéré que les Québécois réaliseraient une économie par rapport à l'ancien régime.

En moyenne, a-t-il expliqué, les Québécois devaient déboursier, sous l'ancien régime, une somme annuelle de \$130 pour être assurés contre les dommages corporels causés lors d'accidents de la route. Avec le nouveau régime, la même protection coûtera \$98 à tous les usagers de véhicules de promenade.

M. De Coster a indiqué qu'on réaliserait également des économies au chapitre des frais légaux, puisqu'on a éliminé le recours en justice pour les dommages corporels. Il a aussi parlé d'une économie au domaine des commissions payées aux courtiers d'assurances.

Le président de la Régie de l'assurance-automobile a aussi expliqué que s'il paraît relativement considérable, le minimum assurable de \$50,000 pour les dommages matériels est le résultat d'un consensus général et que cette assurance pourrait servir à rembourser les dommages corporels à des victimes

étrangères d'accidents causés par des Québécois à l'extérieur de leur province.

Les points de démerites, a-t-il par ailleurs ajouté, pourront influencer les primes d'assurances réclamées par l'Etat aux individus. Le gouvernement a établi toutes les primes à un même niveau pour ne pas accuser sommairement quelqu'un d'être un irresponsable tout simplement à cause de son âge, a expliqué M. De Coster. C'est ce que font présentement les compagnies d'assurance, a-t-il dit.

Dès la première année de son existence, la Régie de l'assurance automobile prévoit percevoir une somme totale de \$345 millions en primes et faire face à environ 60,000 réclamations. On utilisera une vingtaine de millions pour l'administration du régime.

Au Club québécois

Devant les membres du Club québécois du Lac-Saint-Jean, le président de la Régie de l'assurance-automobile a répondu à des questions venant de courtiers, ignorant manifestement certains détails techniques, que M. De Coster les a invités à demander par téléphone au surintendant des assurances, tout simplement.

Interrogé après l'échange qu'il a eu avec un auditoire favorable dans l'ensemble, l'invité du club nationaliste a déclaré que le régime revenait un accueil positif dans l'ensemble, et qu'exception faite d'irréductibles adversaires, il satisfaisait la population, surtout quand on explique les modalités de cette mesure sociale, et selon lui, ce sera le cas de plus en plus, à mesure que l'information parviendra aux citoyens.

M. De Coster poursuit une tournée de plusieurs régions du Québec.

La CS de La Baie pose les jalons de l'intégration

par Gilles Lalancette

LA BAIE — La Commission scolaire Baie des Ha! Ha! a fait un pas de plus vers l'intégration, lors de la dernière assemblée du conseil des commissaires. En effet, ceux-ci ont adopté trois résolutions concernant l'organigramme, une demande formelle de désaffiliation de la Commission scolaire régionale Saguenay auprès du ministre de l'Éducation et une demande d'autorisation au ministère pour permettre à cette commission scolaire de négocier avec la CSRS le protocole nécessaire à la concrétisation du processus d'intégration.

Ces trois résolutions ont fait l'unanimité chez les commissaires et constituent la deuxième étape vers la réalisation du processus d'intégration de la Commission scolaire Baie des Ha! Ha! qui devrait regrouper plus de 6,000 élèves sur un seul territoire.

Dans l'esprit du directeur général de cette commission scolaire, M. Réjean Simard, la volonté des commissaires est toujours ferme et l'adoption des résolutions constitue une voie normale pour l'obtention de l'intégration prévue pour le 1er juillet 1978.

En ce qui concerne l'organigramme, il s'agit d'un schéma très technique donnant la structure de fonctionnement de la nouvelle commission scolaire intégrée sur le territoire de La Baie. L'organigramme détermine les fonctions hiérarchiques et entrera en vigueur une fois l'intégration complétée.

En ce qui concerne les deux autres résolutions, elles s'inscrivent dans une démarche normale. Elles répondent à certaines exi-

gences posées par les articles 226 et 472 de la Loi sur l'instruction publique touchant les commissions scolaires qui demandent à être intégrées.

Comité de parents

Une lettre adressée au ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, et signée par le président du Comité de parents de la Commission scolaire régionale Saguenay, M. Guy Tremblay, a suscité un effet de surprise au sein de différents comités de parents sur le territoire de la régionale Saguenay.

Dans sa lettre au ministre Morin, M. Tremblay fait part de sept points pouvant retarder l'échéancier du dossier de l'intégration sur le territoire Saguenay et fait état d'une résolution que l'assemblée des parents auraient entérinées.

Sur le territoire de la CS Baie des Ha! Ha!, les comités d'écoles des polyvalentes Fréchette et de La Baie de même que celui de l'école Durocher s'opposent à la démarche du président Tremblay.

Dans une lettre qu'ils ont adressée à M. Guy Tremblay, les représentants des trois comités d'école se disent surpris du contenu de la résolution envoyée par M. Tremblay qui n'a reçu ni l'approbation du comité exécutif du comité de parents et encore moins du comité de parents lui-même.

Dans cette optique, le comité de parents des trois écoles dénoncent l'attitude du président Tremblay et lui demandent d'apporter les correctifs nécessaires.

Suite à cette lettre, les parents adoptent une résolution stipulant que chacun de ces comités confirme son accord au projet d'intégration du primaire et du secondaire sur le territoire de la Commission scolaire Baie des Ha! Ha!

Des étudiants s'occuperont des billets de stationnement à Alma

par Guy Bergeron

ALMA — Le corps policier d'Alma, sera le premier au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à faire appel à des étudiants au cours de la saison estivale pour s'occuper des sommations et des billets d'infraction pour les stationnements interdits.

C'est ce qu'a révélé hier au Quotidien, le directeur-adjoint M. André Gaudreault.

On sait qu'à la dernière session de la législature provinciale, le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, a fait amender la loi par le bill 64 qui permet maintenant aux municipalités, d'employer d'autres personnes que

Deux mines menacées de fermeture

QUEBEC — Deux compagnies minières du Nord-ouest québécois, la compagnie Louvem de Val-d'Or et la compagnie Campbell de Chibougamau, se trouvent présentement en difficulté et ont manifesté leur intention de fermer boutique.

Ces fermetures entraîneraient la mise à pied de près d'un millier de travailleurs à l'emploi des compagnies de cuivre.

C'est ce qu'a révélé aujourd'hui le ministre québécois des Richesses naturelles, Yves

Bérubé, en déplorant le mutisme d'Ottawa au sujet des sollicitations du gouvernement pour mettre sur pied un programme d'aide conjoint afin de venir en aide aux industries minières en difficulté.

Le ministre Bérubé qui doit participer vendredi à la première conférence fédérale-provinciale sur les mines à Toronto, n'a pas caché sa déception sur l'ordre du jour fixé par Ottawa.

Meubles Fernand Marcotte Inc.

1369, Mgr-Racine
RIVIERE-DU-MOULIN

Dépositaire des

machines à coudre
BERNINA et OMEGA

Réparation de toutes les marques de machines à coudre, domestiques et commerciales, soit MECCHIE, PFAFF, SINGER, etc... nous avons toutes les pièces en magasin, 2 techniciens à votre service.

TEL.: 549-3082

Services partout,
peu importe où vous demeurez.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Les "Arabes québécois" sont à la merci de New York

Dans son bimensuel de décembre 1977, les dirigeants de l'Hydro-Québec font l'éloge de la nationalisation de l'électricité en mentionnant que les citoyens de la province ont accumulé près de deux milliards (\$\$\$) d'avoir-propre collectif dans "leur" entreprise. Et aux consommateurs qui protestent contre la nationalisation, parce que celle-ci n'a pas contribué à réduire le coût des kilowatts, au contraire, ces administrateurs appellent que la société d'Etat a tout de même réussi à uniformiser les tarifs d'électricité dans tout le Québec.

Les gens de l'Hydro-Québec accusent aussi l'inflation et l'éloignement grandissant des installations de production, d'être les grands responsables des hausses progressives du prix de l'électricité. La direction de l'Hydro déclare également dans ce dossier que le coût de l'électricité a connu une augmentation annuelle moyenne de 2,9 pour cent entre 1971 et 1976, par rapport à une escalade bien plus spectaculaire dans les domaines du revenu disponible par ménage au Canada et des produits pétroliers.

Les grands patrons de l'Hydro-Québec avouent, en outre, que les hausses de tarifs imposées aux clients, contribueront sans doute à réduire pour la peine, la consommation d'énergie électrique. Quant aux contribuables qui prétendent encore injustifiées les augmentations de prix, ils n'ont qu'à se plaindre directement au ministre de l'Énergie, ou à leur député, ou encore à d'autres mouvements qui se donnent pour mission de protéger les droits des consommateurs...

C'est du moins la recommandation faite par les autorités de l'Hydro, laquelle entreprise, est-il besoin de le signaler à nouveau, doit être autorisée

par le conseil des ministres pour modifier ses prix.

Mais au moment où l'on vante ainsi les mérites de la nationalisation et la sage gestion d'une entreprise publique, la capitale mondiale de la finance, New York, par le truchement de Forbes, la célèbre revue de Manhattan qui louange chaque mois les vertus du capitalisme, présente un tout autre portrait de la situation à l'Hydro-Québec.

Dans l'édition du 15 décembre dernier, Paul Sturm publie un reportage intitulé "Arabs with a French Accent", mettant en relief les travaux de \$16 milliards se déroulant sur le territoire de la Baie James, mais qui fait de nettes allusions aux intérêts américains sur ce projet et dans l'ensemble de l'Hydro-Québec.

Sturm écrit: "L'Hydro-Québec a déjà une dette à long terme de \$7 milliards et ses créanciers, qui se recrutent principalement à l'extérieur de la province, ne présentent guère les tendances séparatistes du gouvernement du Parti québécois dirigé par le premier ministre René Lévesque". Belle façon de dire aux Québécois qu'ils sont des Arabes sans-le-sou, ayant lourdement hypothéqué leur avenir et qui ne devraient pas déplaire à leurs principaux fournisseurs de capitaux, en l'occurrence, les Américains, par crainte de sévères représailles économiques.

Les hauts fonctionnaires de l'Hydro-Québec ne devraient peut-être plus tenter de revivifier la fierté de leurs concitoyens envers l'entreprise publique. Car cette dernière est déjà si endettée et a encore tant besoin d'argent à court terme (d'ici à 1980, la société d'Etat devra emprunter au moins \$2 milliards par année pour mener à bien ses projets), que les Québécois en sont finalement les actionnaires mino-

ritaires se ruinant en intérêts pour payer ce qui devrait être leur propriété!

L'analyse de Forbes tend à démontrer, d'autre part, que le niveau de productivité est discutable à l'Hydro-Québec: l'entreprise québécoise a maintenant 15,000 employés, soit des effectifs comparables à ceux mobilisés par la société privée Commonwealth Edison, laquelle est le plus important générateur d'électricité dans l'Etat de New York. Or, Commonwealth Edison dessert 25 pour cent plus de clients que l'Hydro-Québec.

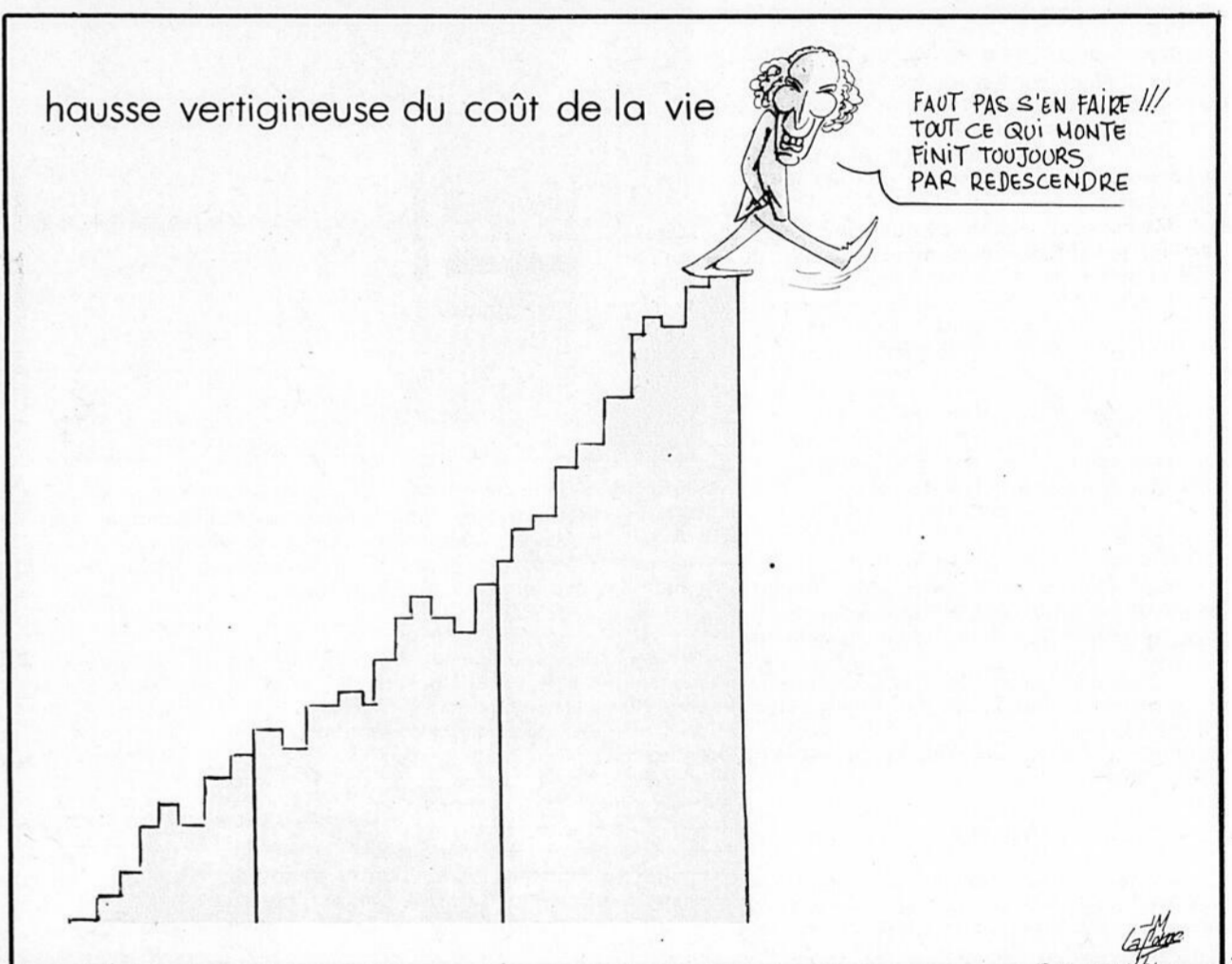
En dépit de son inefficacité, ce qui est finalement le lot de toutes les entreprises gouvernementales dans le monde, l'Hydro-Québec parvient encore à maintenir des taux pour usage domestique à Montréal, qui sont 25 pour cent meilleur marché que ceux présentement en vigueur dans la ville de New York. Et puis, l'Hydro-Québec n'a jamais été impliquée dans des panes généralisées aussi onéreuses que celles ayant éprouvé la population de New York et Consolidated Edison, en 1965 et l'année dernière. La seule bombe à retardement de ce genre dans la province est que ce sont les employés syndiqués de l'Hydro-Québec qui peuvent constituer une cause majeure de "black out", car ils disposent du droit de grève...

Sturm, de Forbes, prend plaisir à rappeler que les Newyorkais seront les

les premiers bénéficiaires des puissantes centrales hydro-électriques de la rivière La Grande (à elles seules, les 16 turbines de LG-2 pourront répondre aux besoins de 5 millions de personnes). Il retient principalement une déclaration du ministre de l'Énergie, M. Guy Joron, disant qu'il est plus payant de vendre aux Américains qu'aux Ontariens. D'après les spécialistes de l'Hydro-Québec, si la demande d'énergie se maintient au rythme de croissance enregistré au cours des dernières années, la province n'aura guère de kilowatts à exporter dans les années '80.

Toutefois, Sturm prévoit que le développement du Québec sera insuffisant, à cause de raisons diverses, dont la confusion politique, pour absorber la nouvelle capacité de production de l'Hydro. Il faut convenir que des investisseurs newyorkais ont suffisamment de pouvoir pour contrôler l'expansion économique du Québec. Non, New York n'est pas près de manquer de courant!

Gabriel Berberi



Pour construire une société plus juste

Durant son passage sur terre, l'homme vit noyé dans les problèmes dont les effets sont si douloureux qu'un Châteaubriand désabusé a écrit: "Après le malheur de naître, je n'en connais pas de plus grand que celui de donner la naissance à un autre homme."

Les classes favorisées s'en tirent mieux. Grâce à leurs revenus élevés, ils vont chercher de par le monde le meilleur des produits, enlevant même le nécessaire dans la bouche des démunis. Des productions orientées dans le sens des caprices des populations utilisent d'immenses étendues d'excellentes terres à la récolte du tabac brûlant en fumée; autant de pain, de lait, de beurre, que produiraient ces champs quand des millions d'êtres humains meurent de faim.

Des modes changeantes font jeter chaque année à la poubelle de la lingerie encore en très bon état, et par là, dévêtissent des millions d'humains. Des productions mal ordonnées font jeter à la mer des millions d'oeufs et de livres de beurre et laissent pourrir des milliers de poches de patates, etc. Des millions d'animaux de luxe sont nourris à même la nourri-

ture des populations qui crévent de faim. Des guerres, des conflits ouvriers, surtout ces armements prirent du nécessaire des millions d'humains.

Devant ces souffrances des trois quarts de la population mondiale, souffrances qui se font sentir quoique à degré moindre chez près de la moitié de nos gens au pays, nous n'avons pas le droit d'être indifférents, encore moins d'adopter cette conduite égoïste du dicton: "Tire ton épingle du jeu et abandonne les autres à leur sort." Il est du devoir de chacun de nous atteler à la formidable tâche de résoudre ces problèmes aux conséquences mortelles pour l'humanité. Il faut cependant y travailler à l'échelon humain, non simplement Québécois, ou Canadiens, car l'être humain, de quelque race, langue, religion, couleur, a droit à une vie à l'abri de la misère. "La patrie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par suite de notre vanité." (La Rochefoucault).

Non seulement je demande aux jeunes d'accomplir leur part de travail social, mais je le demande encore plus aux gens de

l'âge d'or, ces gens ont l'esprit mieux préparé. Cessez, gens de l'âge d'or, de vous occuper de vos petits bobos, de perdre votre temps en ces réunions-sandwichs, biscuits, galettes, café, où vous vous faites dorloter en jouant aux cartes, etc. C'est par l'esprit que vous êtes encore jeunes, servez-vous-en à exécuter des solutions aux problèmes. L'âge d'or, les mots le disent, c'est l'âge où le cerveau brille comme de l'or, ce n'est pas le moment de passer à la retraite, c'est l'âge de l'attaque, c'est l'âge de la bataille sur tous les fronts. Ne vous laissez pas refouler par les jeunes, mais travaillez avec eux. Il y a tant à faire qu'ils acceptent volontiers votre participation. Foncez en avant, et bûchez jusqu'à la mort. Ne vous laissez pas impressionner par le dire que vous êtes dépassés, seuls les événements dépassent les gens, quel que soit leur âge. Il appartient aux plus âgés parce que, assagis par les années, de forcer les événements, ou si vous voulez les problèmes à se soumettre à des solutions. D'ailleurs, quels vains mots "jeunesse" et "vieillesse", 60,000 générations ont procédé aux deux à trois générations vivan-

tes; 60,000 autres et plus les suivront. Aussi quel minuscule espace de temps occupons-nous dans le cours des siècles?

La vie d'un être humain c'est une lumière qui s'allume et aussitôt s'éteint dans la nuit des temps, c'est un éclair dans le firmament. Vivant dans un temps si court, si peu espacé, ne nous occupons pas de séparer jeunes et plus âgés, et mettons-nous tous au travail. Je demande aux sportifs un peu de sérieux, et cessez de perdre temps et argent à compter combien de fois une rondelle de caoutchouc ou un ballon est entré dans les filets de l'un ou l'autre club. De quelle importance deux à un, ou trois à quatre, etc. Le sport est le moyen par excellence utilisé de tout temps par les exploités des peuples pour détourner leur attention de leurs véritables problèmes, et pouvoir ainsi les exploiter plus facilement.

Le temps, dit le proverbe, est si court, qu'il ne faut pas en perdre une parcelle; il est si précieux qu'il ne faut pas l'employer à des riens.

Jean Gagnon, 65, rue Piché, Valin, Chicoutimi. Le 17 janvier.

PAROLE AUX LECTEURS

Les Britanniques sont des maîtres rusés

Rien de plus amusant que d'étudier le comportement des Québécois conquis ou mentalement assimilés, face aux menaces d'un retour aux sources, c'est-à-dire à l'esprit qui a enfanté la Confédération de 1867.

Historiquement parlant, ce fut dans la vie collective québécoise d'après la conquête, un pacte entre le Haut et le Bas-Canada, entre vainqueurs et vaincus, entre descendants d'Albion et ceux de la vieille France. Il s'agissait alors de régler les rivalités et les conflits existant à l'état endémique entre ces deux colonies de la couronne britannique. Un pacte, un traité en principe se fait entre égaux, entre peuples décidés au respect mutuel de leur intégrité et de leurs différences intégrantes.

Lorsque les Canadiens français, appelés Pères de la Confédération, avec les représentants britanniques, mirent leurs noms au bas de la charte liant Haut et Bas Canada, pour former avec deux autres colonies britanniques "LA PUISSANCE DU CANADA", euphémisme signifiant "LA COLONIE DU CANADA", ils acceptèrent imprudemment comme base du gouvernement central, une députation élue par la majorité. Dans le temps, majorité, pour les nôtres, signifiait maîtrise de leurs destinées, égalité avec les Anglais, car ils étaient majoritaires. C'était tentant, enivrant même pour des serfs, des colonisés. Mais lorsque les maîtres de l'Empire britannique et maîtres du monde remirent le document à Sir Georges-Etienne Cartier et à ses lieutenants, ce fut avec un sourire cynique et des airs de triomphateurs que nos pères ne remarquèrent même pas. Eux, ils connaissaient le jeu des structures, des engre-

nages et des bielles. Ils créèrent un Sénat avec sénateurs nommés par la Couronne, une Cour suprême, chargée de protéger, guider, interpréter la Constitution, avec comme soupape de sûreté, au cas d'une faiblesse, appel au Conseil privé des LORDS de LONDRES.

Guidés par leurs chefs myopes et naïfs, les Québécois acceptèrent tous les changements structureaux avec l'empressement et la joie d'enfants qu'on installe dans une nouvelle salle de jeux, aux horizons indéterminés, allant de l'Atlantique au Pacifique. Naïvement, ingénument, ils crurent en la résurrection du vieux rêve de Cartier, mort depuis longtemps, d'une patrie française en Amérique, allant de l'Atlantique au Pacifique. Les pauvres gens avaient oublié une chose: la machine constitutionnelle avec ses barres, ses pièces, ses roues, ses engrenages et ses bielles. Ils avaient oublié que LONDRES, par Ottawa, s'était réservé l'immigration, la monnaie, la finance, l'intérieur, l'industrie, le commerce, le télégraphe, le téléphone, la navigation, les taxes d'accise et autres, les douanes, les postes, l'armée, le code pénal, et le droit de faire la guerre et de conscrire les petits Québécois pour tous les conflits impénaux.

Pour empêcher les colonisés, nouveau genre, de réfléchir, et camoufler la trop grande brutalité constitutionnelle de 1867, ils divisèrent les petits Québécois candides et crédules en deux camps, LES ROUGES ET LES BLEUS, pour qu'ils s'y chicanent vingt-quatre heures par jour et trois cent soixante-cinq jours par année. Pour les Anglais, aucun inconvénient à la mascarade, au travesti des cou-

leurs, car ils gardaient fidèlement le contrôle des partis soi-disant ennemis mais brassant toujours la même bouillie impériale, centralisatrice, assimilatrice.

Le grand plan confédératif de 1867 s'est exécuté intégralement. Par l'immigration, ils noyèrent l'éphémère majorité canadienne-française dans le creuset canadien comme l'avaient fait les Américains pour leurs immigrants dans le "Mixing Pot". A chaque élection, par leurs rois-nègres, ils promettaient aux Québécois des ribambelles pour amuser les enfants et ces derniers gardaient pour leurs maîtres et seigneurs un amour et des espoirs infinis.

En 1902, ils envoyèrent pour aider l'Empire à s'emparer des riches mines de diamants des Boers, en Afrique du Sud, un contingent de deux mille hommes. En 1914, ils imposèrent la conscription et établirent la Loi des mesures de guerre, comme en pays dictatorial. Des milliers de Québécois furent mutilés, estropiés, démembrés, charcutés. Ils engraisèrent les champs de bataille de la vieille Europe, au service de l'Empire, et des Bolcheviques russes. Après le conflit, le conquérant stratège habile et supérieurement doué, mais la conscription sur le dos des BLEUS FEDERAUX. Et tous les Québécois crurent à la boutade. En 1939, lors de la Deuxième Grande guerre de l'Empire britannique, c'étaient les rouges qui étaient au pouvoir à Ottawa. Il fallait ruser, sauver la face. Ils changèrent le mot conscription en mobilisation, ajoutant, comme lorsqu'on raconte des contes aux enfants, "que c'était uniquement pour la défense du territoire canadien". Or, l'ennemi européen n'avait ni marine ni

moyens de traverser l'Atlantique. Les Anglais et nos fédéralistes ne s'arrêtaient pas pour si peu. Ils firent croire aux Québécois que leurs frontières s'étaient subitement étirées jusqu'aux Flandres, jusqu'aux Ardennes, jusqu'en Normandie, jusqu'en Italie, jusqu'à Berlin et jusque sur les sables brûlants de l'Afrique. La dictature militaire camouflée sous la rubrique de: "LOI DES MESURES DE GUERRE", empêchant toute controverse, l'absurde devint vérité, le courbe, droit, sottise, sagesse. Et le fanatisme politique des rois-nègres québécois continua après le conflit de polluer les esprits et de mentir. Même, au Québec, on croyait dur comme fer que l'Angleterre combattait pour sauver la chrétienté, la civilisation, les droits des peuples, parce qu'elle était alliée à Joseph Staline, chef des Bolcheviques.

Actuellement, ce qui m'intrigue, dans la discussion constitutionnelle, c'est que le sang et la vie de nos enfants ne comptent pas, non pas du tout. Il n'est jamais question d'eux. Tous les partis, libéraux en tête, créditistes, unionistes, péquistes, parlent: investissements, monnaie, change, emprunts, emplois et piastres, piastres comme divinité tantrique. Certains, plus naïfs encore, croient toujours au grand rêve d'un Canada français de l'Atlantique au Pacifique. C'est pourquoi ils veulent rester attachés à la Confédération, comme si le Canada n'était pas anglais à cent pour cent. Miracle de l'Aveuglement. Mystère de la piperie des mots!

W.-H. Girard, avocat, 1114, boul. de l'Anse, Roberval,

Le 9 janvier.

Le juge Denis Dionne est invité des hommes d'affaires

CHICOUTIMI — Le juge Denis Dionne, président de la Commission d'enquêtes sur le crime organisé, (CECO), sera le conférencier mardi, le 31 janvier, devant les hommes d'affaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, réunis à l'Hôtel Chicoutimi.

Participant au souper des hommes d'affaires, le président de la CECO pourrait dévoiler, semble-t-il, que des audiences publiques et à huis-clos se dé-

rouleraient au Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour mettre à jour, une facette du crime.

En outre, il est fort probable que le juge Dionne profite de la tribune prestigieuse du "Rendez-vous des hommes d'affaires", pour dévoiler un aspect nouveau du crime organisé, qu'étudie actuellement la commission d'enquêtes.

On sait que le ministre de

la Justice, Me Marc-André Bédard, a prolongé le mandat de la CECO d'une année.

En outre, il est également connu que les commissaires de la CECO sont venus à deux reprises au Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours des mois d'octobre et de novembre.

Région épargnée

BAGOTVILLE — Encore une fois, au moment où la province a été ensevelie sous la neige, la région Saguenay-Lac-Saint-Jean a été épargnée.

En effet, le météorologue en chef de la Base de Bagotville, M. Andrews O'Doherty, a signalé que la tempête de neige se dirigeait vers les Maritimes, épargnant ainsi notre région.

Hier après-midi, M. O'Doherty a signalé que dans la région de Sherbrooke, il était tombé 35 centimètres de neige.

L'AFEAS s'intéresse à plusieurs problèmes sociaux de la région

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — L'abolition de toute publicité sur les médicaments est une des mesures suggérées par l'AFEAS pour lutter contre la surconsommation des médicaments. Une étude effectuée par l'association sera remise prochainement aux députés de la région.

Cette étude a été un des projets prévus par l'AFEAS au cours des derniers mois. Leur attention a été également retenue par différents problèmes sociaux, dont le centre de radiothérapie à Chicoutimi et le centre de recherche de l'Alcan.

Réunies pour faire le point sur les derniers mois, les responsables de comité, en étude mardi à Val Racine, se sont montrés plutôt satisfaites des activités passées.

Ainsi, la formation donnée à 1,500 femmes ayant suivi les cours en orientation et animation, le dossier "visage de femme", le rapport sur l'économie régionale, sont autant de sujets menés à bonne fin.

La seconde étape visera à la publication de différents dossiers dont les biographies de 45 femmes répertoriées dans la région, femmes qui ont eu une influence sur l'histoire régionale.

Le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire sera étudié d'ici la fin de l'année et des recommandations seront faites à ce sujet. Aussi le grand thème de l'année: la famille, dont plusieurs aspects restent à considérer.

Quant à la prise de position sur l'économie régionale, l'AFEAS met l'accent sur la petite entreprise et sur sa campagne de soutien à l'industrie québécoise, "L'achat chez nous".

Selon Mme Bernadette Audet présidente régionale, la première étape de l'année est satisfaisante. La journée d'étude ne visait pas tant à faire le point qu'à élaborer une politique d'action pour les prochains mois.



AFEAS — Afin de faire le point sur la première étape des projets de leur association, les directrices de comité se sont réunies à Val Racine, pour une journée d'étude.

AU PALAIS DE JUSTICE

Sentence maintenue en Cour d'appel

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — La Cour d'appel du Québec vient de créer une nouvelle jurisprudence au Saguenay-Lac-Saint-Jean, lorsqu'elle a maintenu la peine d'emprisonnement de 30 jours imposée par le juge Louis-René Lagacé, à Denis Villeneuve de Chicoutimi, un jeune homme qui avait été trouvé en possession de 20 grammes de marijuana, pour fin de trafic.

En effet, le procureur fédéral de la justice, Me Robert Gauthier, avait porté la cause en appel, soutenant que la sentence était inadéquate dans les circonstances.

Me Jean-Marc Lavoie, de l'étude "Lavoie et Ménard" de Chicoutimi, s'est rendu à la Cour d'appel pour contester cette prétention, soutenant que la sentence du juge Lagacé était adéquate dans les circonstances.

La Cour d'appel composée de trois juges, notamment le juge Julien Chouinard a rejeté la demande du ministère public et a maintenu la peine de 30 jours de prison.

15 jours de prison

Réjean Auchut, un individu de 25 ans, d'adresse inconnue, a été condamné hier matin, à 15 jours de prison par le juge Lucien Tremblay.

Auchut avait volé à sa cousine, un montant de \$40. Avant de quitter sa chambre le matin, il avait laissé une note à sa cousine, l'informant qu'il venait de lui voler un montant de \$40 et il lui demandait de ne pas appeler la police, qu'il tenterait de lui rendre l'argent le plus rapidement possible.

Hier matin, Me Louis-Charles Fournier, l'avocat de Auchut, a signalé au juge Lucien Tremblay qu'il ne savait plus quoi faire dans ce cas.

"Votre Seigneurie, pour la première fois sans doute de ma carrière, je me suis "débîné" parce que le prévenu fait depuis de nombreuses années, des vols aussi stupides que celui-là."

Me Fournier a expliqué que son client n'avait pas de famille: que son père et sa mère refusaient de lui venir en aide et même de l'accepter à leur demeure familiale.

D'ailleurs, le même problème s'était posé au mois de mai, devant le juge Gauthier alors que Auchut avait une dizaine de vols simples, portés contre lui pour lesquels il avait plaidé coupable.

Le juge Gauthier à ce moment-là l'avait condamné à six mois de prison.

À sa sortie, Auchut s'est trouvé un emploi qu'il a perdu au mois de décembre.

Lundi dernier, le 16 janvier, il décida de commettre le vol de \$40 chez sa cousine.

Me Denis Vaillancourt, procureur de la Couronne, a confirmé les dires de Me Fournier, soutenant devant le juge Tremblay qu'il n'avait pas de solution miracle à formuler.

Le président du tribunal a précisé au jeune homme âgé de 25 ans, qu'il devait réfléchir avant d'agir et qu'il espérait que c'était la dernière fois qu'il avait des démêlés avec la justice.

Me Brodeur ne lit pas les journaux

Me Jean-Roger Brodeur, candidat malheureux aux dernières élections municipales de Chicoutimi, a avoué en badinant hier matin au juge Lucien Tremblay, qu'il ne lisait pas les journaux lorsque ces derniers ne parlaient pas de lui.

Me Brodeur faisait un plaidoyer de commissération dans le cas de Jacques Villeneuve, un individu de Jonquière qui avait volé deux manteaux de cuir au magasin Woolco, le tout d'une valeur de \$200.

Villeneuve avait déjà des dossiers judiciaires qui remontaient à 1972.

Toutefois, ce dernier devait quitter la région pour la Baie James où il avait un emploi.

Lorsque le juge Lucien Tremblay a demandé à Me Brodeur s'il était au courant de la vague de vols à l'étalage, Me Brodeur a précisé qu'il n'était pas au courant.

Le juge Tremblay — Vous ne lisez pas les journaux Me Brodeur?

Me Brodeur — Non, Votre Seigneurie, je ne lis pas les journaux, si on ne parle pas de moi, a-t-il dit en riant.

Lorsque son client a évité la prison et a été condamné à \$300,00, le juge Tremblay lui a recommandé de lire les journaux du matin, aujourd'hui...

14 jours de prison

Un père de famille de Jonquière, a fait osciller l'ivresse à .34, soit près du coma alcoolique, au cours des dernières semaines; ce qui lui a valu une peine de 14 jours de prison.

Pour cet automobiliste, il s'agissait de sa troisième condamnation dans la même année.

Le ministère public avait allégué la deuxième offense, soit une récidive; ce qui obligeait le juge Tremblay à lui donner une sentence minimum de 14 jours de prison.

Me Robert Dion, son avocat, a obtenu du juge Tremblay, qu'il fasse une recommandation pour que son client qui subit actuellement une cure de désintoxication, puisse la poursuivre à la clinique Domrémy de Jonquière.

D'ailleurs, Me Dion s'est rendu par la suite, rencontrer le directeur de la prison qui a accepté de remettre entre les mains de l'hôpital de Jonquière, l'individu qui avait plus besoin de soins dans les circonstances actuelles.



Roulez bien assurés!

L'assurance Automobile est devenue obligatoire et entraîne bien des complications.

La prise en charge de l'indemnisation des dommages corporels par une régie publique n'est qu'un élément de la question. Vous devez aussi détenir une assurance de responsabilité civile pour certains dommages dont vous pourriez être responsables.

Mais vous aurez la certitude de rouler bien assurés si vous vous renseignez pour obtenir une protection appropriée, garantie par une compagnie réputée.

Les Prévoyants du Canada—Assurance Générale vous recommandent de vous adresser à votre courtier d'assurances, qui saura vous protéger dans la mesure de vos besoins.



Les Prévoyants du Canada
assurance générale—assurance-vie

Siège social: 801 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H2L 1K8

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



LES CADRES NEGOCIENT

Les cadres de la municipalité d'Alma ont déposé leur projet de protocole au conseil et des discussions auront lieu prochainement à ce sujet.

Dans le langage syndical, on dirait plutôt que le syndicat des cadres a déposé son projet de convention et que les négociations vont bientôt commencer entre les parties. Rappelons que cette association des cadres a été fondée il y a quelques semaines, qu'elle compte une trentaine de membres, tous les cadres sauf le gérant, et que c'est l'exécutif qui représentera ces derniers auprès des autorités politiques, pour négocier. Le président de l'association est M. Pierre Bourdeau (photo ci-haut), coordonnateur des sports au service municipal de la récréation. Quand cette convention sera signée, les employés non syndiqués de la municipalité jouiront de conditions de travail uniformes, de bénéfices pré-établis, et on considère, chez ces derniers, que ce sera ainsi plus facile de régler des problèmes qui, autrement, se multiplient inutilement.

MALADIES DU COEUR

Les maladies du coeur sont l'ennemi numéro un de la santé et elles coûtent cher: on estime qu'elles entraînent une dépense de plus d'un milliard de dollars par année au Canada. Prenons ça à coeur et aidons la Fondation des maladies du coeur.

AUJOURD'HUI

Il y a aujourd'hui 45 ans, en 1933, la colonie autonome de Terre-Neuve demandait à la Grande-Bretagne d'instituer une commission d'enquête pour se pencher sur l'effondrement économique de la communauté insulaire, après que le gouvernement terre-neuvien eût été placé dans l'obligation de solliciter des prêts auprès du gouvernement britannique et des banques canadiennes. La commission recommanda la suspension temporaire du gouvernement autonome et Terre-Neuve fut sous la férule d'un comité de 1934 jusqu'au référendum de 1948, où la population se prononça en faveur de l'entrée dans la Confédération canadienne.

Principaux anniversaires historiques:

- 1977 — Le président Anouar el Sadate annule une augmentation des prix des biens de consommation à la suite de deux jours d'émeutes.
 - 1976 — 23ème cessez-le-feu entre les musulmans et les chrétiens du Liban.
 - 1975 — La Grande-Bretagne et l'IRA annoncent qu'elles vont entreprendre leurs premières négociations directes.
 - 1974 — Cinq Soviétiques, accusés d'être des espions, sont expulsés de Chine.
 - 1972 — Grève des étudiants égyptiens pour réclamer une action d'envergure contre Israël.
 - 1969 — Premières manifestations anti-soviétiques en Tchecoslovaquie après le suicide par le feu de l'étudiant Jan Palach.
 - 1962 — Le secrétaire américain à la Défense, Robert McNamara, déclare que les Etats-Unis s'opposent à toutes les formes d'agression communiste.
 - 1956 — Le Soudan devient le 9ème membre de la Ligue arabe.
 - 1945 — Les troupes soviétiques prennent Cracovie.
 - 1938 — L'aviation franquiste bombarde Barcelone et Valence: 700 victimes.
 - 1937 — Howard Hughes établit le record aérien de la traversée des Etats-Unis en effectuant un vol de 7h28 m.
 - 1918 — Les Bolchéviques décident la dissolution de l'assemblée constituante à Petrograd.
 - 1871 — Les forces françaises sont vaincues par les Prussiens à Saint-Quentin.
 - 1859 — La France et la Sardaigne signent un traité d'alliance.
 - 1812 — L'armée française occupe à nouveau la Poméranie suédoise et l'île allemande de Rugen.
 - 1795 — Les troupes françaises envahissent la Hollande.
 - 1649 — Ouverture du procès de Charles 1er d'Angleterre.
 - 1493 — La France et l'Espagne signent le Traité de Barcelone.
- Ils sont nés un 19 janvier: — l'inventeur écossais James Watt (1736-1819); — le philosophe Auguste Comte (1798-1857) — Edgar Allen Poe, écrivain fantastique américain (1809-1849) — l'ingénieur anglais Sir Henry Bessemer (1813-1898), inventeur d'un procédé de transformation de la fonte en acier — le peintre Paul Cézanne (1839-1906).

AQUEDUC BON MARCHÉ

En passant de \$40 à \$55 par année par logement, l'abonnement à l'aqueduc municipal d'Alma n'a pas grimpé pour la peine, et ce service est encore payé en bonne partie par le fonds général, soit par l'ensemble des revenus publics. D'autant plus qu'on a investi \$1.5 million en 1977 pour ce service. Un jour, il faudra pourtant payer vraiment ce que ça vaut, comme c'est le cas dans les municipalités voisines.

RADIO GRILLE-PAIN

Mme Anne Furness, habitante de Sydney, a des problèmes avec son grille-pain et sa machine à laver: ils retransmettent les messages radio émis par des particuliers. Il y a un an, les autorités avaient permis l'utilisation, par des particuliers, d'appareils radio émetteurs-récepteurs sur une longueur d'ondes réservée. Pendant son petit déjeuner, explique en effet Mme Furness, le grille-pain se met à vociférer bravo-bravo, 10-4, puis augmente d'intensité et brûle les tranches de pain.

Lorsque les voix sortent des circuits électriques de la machine à laver, poursuit Mme Furness, le compte-temps automatique s'arrête. Ce n'est pas drôle, affirme-t-elle, depuis que cette longueur d'ondes a été autorisée, nous n'avons pu regarder la télévision sans qu'il y ait des coupures.

LAIT DANS LES ECOLES

La deuxième étape de l'implantation du programme de distribution de lait dans les écoles primaires et maternelles vient de débiter, cette semaine, au Québec. Plus de 71.500 écoliers bénéficieront d'une distribution quotidienne de lait, ce qui portera à 200.000 le nombre total d'enfants aux niveaux primaire et secondaire à jouir de ce programme. La première étape du programme, entreprise en septembre 1977, permettait à 125.000 enfants de bénéficier de la mesure. Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a rappelé dans un communiqué les principes qui sous-tendent cette politique appelée "Lait-école". Il s'agit de remplacer graduellement la consommation de boissons gazeuses par celle, beaucoup plus saine, du lait dans les écoles primaires et maternelles. D'autre part, la mesure aidera les producteurs québécois de lait nature à écouler leur surplus de production. Actuellement, 27 p.c. de la clientèle scolaire reçoit quotidiennement son lait en vertu de ce programme, et on espère au ministère de l'Agriculture porter ce taux à 100 p.c. d'ici deux ans.



cois de lait nature à écouler leur surplus de production. Actuellement, 27 p.c. de la clientèle scolaire reçoit quotidiennement son lait en vertu de ce programme, et on espère au ministère de l'Agriculture porter ce taux à 100 p.c. d'ici deux ans.



CA NE SE PERDRA PAS

L'art de lancer des raquettes se perpétue à la Réserve montagnaise de Pointe-Bleue et le ministère des Affaires indiennes vient même d'octroyer une subvention pour un programme de formation en ce sens. Les stagiaires (quatre) sont tous employés par "Les Industries Piéouagami", qui ont récemment acquis l'industrie de raquettes "Tuck". C'est Armand Duchesne (photo du bas) qui assure la formation et, selon lui, les jeunes Indiens ont conservé la dextérité de leurs ancêtres et apprennent ce métier très vite.



ON SE PLAINT A CHAMBORD

A Chambord comme ailleurs, on se plaint d'un manque de locaux pour certains groupements, comme ce fut le cas récemment pour le Comité culturel. Mais, et le maire Robert Laroche l'a déclaré à plusieurs reprises au cours des derniers mois, il faudra qu'on règle le problème de l'eau avant de penser à ce genre de projets. Et, quand on sait que les familles de Chambord doivent faire bouillir leur eau cinq ou six mois sur douze, on comprend bien l'attitude du maire. La santé avant la culture, en quelque sorte. Et qui l'en blâmerait?

METABETCHOUAN GRANDIT

Quand la construction va, la ville est prospère. A Métabetchouan, on a accordé en 1977 pas moins de 193 permis de construction ou rénovation, une augmentation de près de 20% par rapport à 1976.

La valeur de ces permis a atteint \$2,1 millions, ce qui aide à faire grimper l'évaluation totale, et donc les revenus municipaux. Parmi ces constructions, 28 résidences nouvelles, le même nombre que l'année précédente. Six édifices commerciaux, un édifice agricole, 23 dépendances, 18 chalets. La valeur totale de ces chalets atteint \$145,500. Un motel a été construit, trois piscines, 39 fosses septiques.

On a aussi accordé cinq permis pour couper les arbres, comme le prévoit le règlement d'urbanisme.



CE SONT DES CAPITAINES

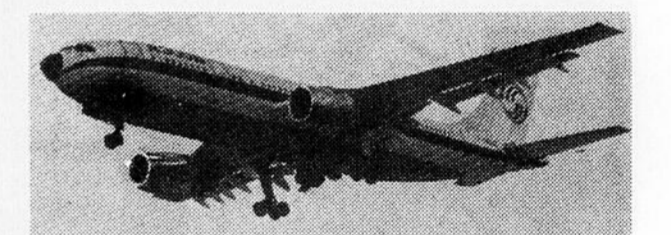
Evidemment, il ne s'agit pas de capitaines de bateaux ou d'armée, mais de police... En fait, ils ont été promus récemment au grade de capitaine à la Sûreté municipale de Jonquière. Ces cinq capitaines sont, dans l'ordre, MM. Bruno Leduc, Jean-Noël Gervais, Marcel Caron, Gaby Desbiens et Léo Lessard.

L'EMISSION "BONNE QUESTION"

Le Parti québécois vous informe que son émission "Bonne Question" sera télédiffusée le 20 janvier, à 22h00, à CKRS-TV. Toute la population est invitée à écouter cette demi-heure d'information qui répond aux questions des gens qui s'intéressent à la vie politique de la province. Les sujets traités seront: la taxe sur les vêtements d'enfants; les clubs de chasse et pêche; les logements pour personnes âgées; la Loi pour les handicapés; l'alimentation dans les écoles; et les médicaments gratuits pour les personnes âgées. Lors de cette émission, les questions seront posées en majorité par des électeurs de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

POLICE ACTIVE

Les policiers sont actifs à Alma, et leurs efforts sont récompensés. Mais il reste encore les accidents, trop nombreux à leur goût, et qu'ils veulent combattre plus intensément. En décembre 1977, ils ont parcouru 12.978 milles, ont patrouillé pendant 1.894 heures en auto, ont enquêté pendant 856 heures, ont fait 19 escortes de banque. On a enregistré à Alma pas moins de 139 accidents en décembre, dont 22 sur le territoire de l'ex-paroisse, sans compter les 35 survenus sur des terrains privés, et janvier 1978 s'annonce pire à ce chapitre, au désespoir des dirigeants de la police. On compte aussi 21 délits de fuite, 18 blessés, 189 dossiers d'enquête, et trois incendies. Et à comparer à décembre 1976, on a décerné trois fois plus de billets d'infraction, soit 909. On note aussi 12 vols de fait, un vol qualifié, 12 effractions, 12 vols d'autos, 11 fraudes et 10 méfaits publics.



AIRBUS EST TROP LOURD

L'avion Airbus A-300 est un bimoteur réacteur capable de transporter 229 passagers. Cet appareil, que l'on tente actuellement de vendre sur tous les continents, est fabriqué par une entreprise dont les intérêts appartiennent à des Français, des Allemands et des Espagnols. La compagnie américaine Eastern Air Lines, qui fait présentement l'essai de 4 avions de ce type entre New York et Miami (distance de 1,100 milles) éprouve des ennuis en raison du poids trop élevé de l'appareil. Il pèse 330.000 livres, ce qui excède la limite permise par plusieurs aéroports. L'astronome Frank Borman, président de Eastern, projetait l'achat de 50 Airbus au coût de \$25 millions chacun d'ici à 1989.

Cette transaction est maintenant sérieusement compromise.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

SERVANTES DU SACREMENT — Ce soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Sacrement, rencontre eucharistique comprenant adoration, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Saint-Luc s'y rendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'Honneur et le public sont aussi cordialement invités.

Ignace à Chicoutimi de vendredi le 10 février à 20h00 à dimanche après-midi. Pour inscriptions, s'adresser à M. Thomas-Louis Simard, le jour 549-1600, le soir 543-4765.

JONQUIERE

CLUB NOTRE HOTESSE — Le Club Notre Hôtesse de Jonquière, secteur Arvida, recommence ses activités 78, en invitant tous ses membres par une soirée amicale accompagnée par leurs époux. Cette soirée aura lieu au Club de direction d'Arvida, demain soir à 21h00. Un goûter sera servi. Bienvenue à tous.

RETRAITE FERMEE — Une retraite fermée pour hommes et jeunes gens aura lieu à la Maison Saint-

VOS DROITS

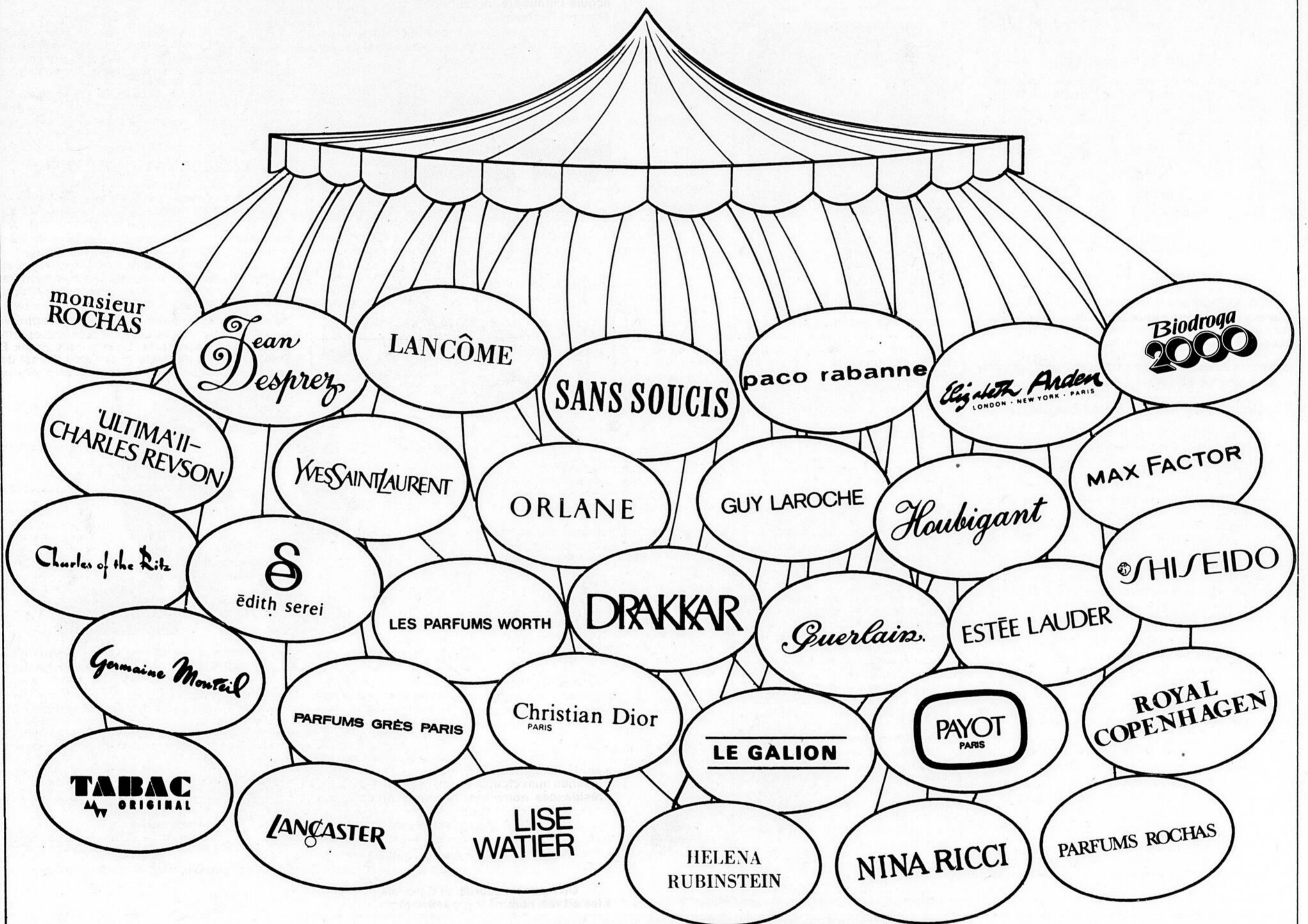
Commission des loyers

Quels locataires peuvent s'adresser à la Commission des loyers? Presque tous les locataires de logement peuvent se prévaloir de la loi de la Commission des loyers. Sont exclus de l'application de la loi, les locataires d'une chambre, d'une maison de chambres, d'un chalet, d'un local loué par un employeur à son employé dans le cadre du contrat de travail sauf pour la fixation du loyer, d'une habitation à loyer modique (HLM) administré par une corporation municipale ou par la Société d'habitation du Québec et enfin les locataires d'un immeuble dont les travaux de construction ont commencé après le 31 décembre 1973. Cette exception s'arrête cinq ans après la fin des travaux, c'est-à-dire cinq ans après la date à laquelle l'immeuble est prêt pour l'usage auquel il est destiné. Exceptionnellement: si vous étiez locataire le 16 décembre 1976 dans un immeuble utilisé principalement à des fins de location résidentielle, vous avez le droit à la prolongation de votre bail jusqu'au 30 juin 1978 et à la fixation du loyer par la Commission des loyers. C'est le gel des évictions. Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée: "Les droits du locataire en 1977", en écrivant au: Service de l'information, Commission des services juridiques, CP 123, Succ. Desjardins, Montréal. (En collaboration avec la Commission des services juridiques).

la **Baie**
Place du
Royaume

Carrousel-beauté

Un grand spécial-beauté de 2 semaines
commençant le jeudi, 19 janvier
au rayon des produits de beauté de La Baie



**C'est l'événement-beauté de l'année!
Une grande première à la Baie!**

Lors de cette grande première, vous pourrez profiter de promotions telles que: prime-cadeau avec achat, achat spécial, avec achat et offres de manufacturiers. Vous aurez aussi la chance de recevoir des échantillons gratuits de fragrances pour hommes et femmes. Venez rencontrer nos conseillères-beauté qui se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Presque tous les grands noms seront représentés. Votre marque préférée sera sûrement de la partie! Janvier est le mois idéal pour commencer l'année en toute fraîcheur, de la tête aux pieds! Venez nous visiter. Vous trouverez sûrement ce que vous cherchez au Carrousel-beauté de La Baie! Profitez-en pour vous procurer votre exemplaire du cahier spécial "Solde de produits pour votre beauté".

Tous les produits sont vendus dans ou par l'entremise de toutes les succursales.

LA BAIE, CHICOUTIMI 3, Place du Royaume
boulevard Talbot, Chicoutimi
545-3160

HEURES D'AFFAIRES: du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30 — les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00 — le samedi, de 9h00 à 17h00.

QUEBEC EN BREF

Tempête

MONTREAL (PC) — Une tempête de neige accompagnée de vents violents a analysé la circulation mercredi matin et entraîné la fermeture de plusieurs écoles et entreprises commerciales dans la région métropolitaine.

Les autobus Voyageur, Métropolitain-Sud et Greyhound ont cessé de circuler durant cette tempête qui avait provoqué une accumulation de 15 centimètres de neige au moment de l'heure de pointe de la circulation.

Des vents violents dont la vélocité variait entre 40 et 60 kmh ont provoqué une poudrière qui rendait la visibilité pratiquement nulle.

Air Canada a signalé l'annulation de deux vols vers Chicago et d'autres vers New York, Québec et Toronto. Un vol en provenance de Chicago a également été annulé.

Peu avant huit heures, la police de Montréal ordonnait à tous les véhicules en patrouille de regagner leurs postes pour la pose de chaînes de traction.

Tempête

QUEBEC (PC) — La région de Québec n'a pas été épargnée par la tempête de neige bien que la précipitation ait été moins abondante que dans le sud-ouest de la province.

Le mauvais temps a entraîné un ralentissement des activités mais la plupart des écoles, bureaux et établissements commerciaux sont demeurés ouverts.

Plusieurs institutions d'enseignement en milieu rural ont toutefois fermé leurs portes pour l'après-midi, principalement sur la rive sud du Saint-Laurent.

Le transporteur aérien Québecair a maintenu ses opérations tandis que la société Air Canada annulait tous ses vols pour la journée.

De son côté, la compagnie d'autobus Voyageur, qui avait annulé tous ses départs de Québec au début de la matinée, sauf ceux à destination de Chicoutimi, a repris ses activités en fin d'après-midi.

Le service en direction du Bas-du-Fléuve demeurait toutefois interrompu, l'autoroute 20 étant toujours fermée à la circulation entre Charny et Montmagny.

Selon la météo, la tempête a déversé quelque 10 centimètres de neige sur la région de Québec, portant la précipitation totale à 181 centimètres depuis le début de l'hiver comparativement à 197 centimètres à la même date l'an dernier.

Agents de la Sun Life

MONTREAL (PC) — S'il faut en croire une annonce publiée en français dans la section carrières du Montreal Star de mercredi, la compagnie d'assurance Sun Life du Canada a connu une "expansion récente et continue" dans la région de Montréal.

Aussi, cette compagnie anglophone, qui se propose de déménager son siège social de Montréal à Toronto, a-t-elle besoin de représentants "courageux et dynamiques".

Il va de soi qu'il faudra désormais beaucoup de courage pour représenter la Sun Life dans les milieux francophones et tout porte à croire que plusieurs agents ont offert leurs services à des compagnies rivales pour qui la loi 101 n'a rien de répréhensible.

Accusation de meurtre

SHAWINIGAN (PC) — Guy-Paul Carpentier a été accusé hier de meurtre au deuxième degré relativement à la mort, le 2 janvier, de M. Armand Gauthier, à la suite d'une dispute dans un sentier de motoneige.

Carpentier, 29 ans, de Saint-Tite, avait auparavant été reconnu criminellement responsable de cette mort par le coroner André Poisson.

Négociations dans l'automobile

QUEBEC (PC) — Les négociations doivent reprendre aujourd'hui chez les huit concessionnaires d'automobiles de la Beauce aux prises avec une grève depuis une semaine.

La centaine de syndiqués concernés, membres de la CSD, réclament des augmentations salariales de 40 pour cent réparties sur deux ans. L'employeur offre pour sa part 27 pour cent d'augmentation pour un contrat de trois ans.

Grève chez Vaillancourt?

QUEBEC (PC) — Les 150 travailleurs syndiqués de la division Vaillancourt du groupe Samson Inc. laissent toujours planer leur menace de grève qui pourrait se concrétiser le 2 février.

De leur côté, les représentants syndicaux ont dénoncé l'attitude de la partie patronale lors de la dizaine de séances de négociation tenues jusqu'ici. Selon un porte-parole de la CSN, seules les clauses normatives ont été abordées, dont une vingtaine demeurent en suspens. Par ailleurs, l'employeur n'a pas encore présenté ses offres salariales malgré l'insistance du syndicat.

Menace de grève au Colisée

QUEBEC (PC) — Les quelque 75 placeurs du Colisée de Québec pourraient déclencher la grève au début du mois prochain, à la veille du tournoi international de hockey pee wee, qui se tiendra du 9 au 19 février.

Ces employés à temps partiel, membres de l'Union des employées de centres récréatifs, affiliée à l'Alliance des travailleurs du Québec, ont rejeté à l'unanimité au début de la semaine les offres faites par la ville de Québec en vue de la signature de leur première convention collective.

Ils ont en même temps confié à leur exécutif syndical le mandat de déclencher la grève au moment jugé opportun.

Le président de l'Alliance, M. Jean Côté, a révélé, mercredi, que ces syndiqués pourraient légalement débrayer à compter du 1er février. Une nouvelle rencontre avec la partie patronale est toutefois prévue pour lundi prochain.

Selon M. Côté, la question de la sécurité d'emploi est au centre du litige.

Vickers repousse une offre

MONTREAL (PC) — La société Vickers de Grande-Bretagne a repoussé une offre soumise par un groupe canadien dont le nom n'a pas été divulgué, et qui se proposait d'acquiescer sa filiale canadienne exploitant un chantier naval et une usine de chaudronnerie à Montréal.

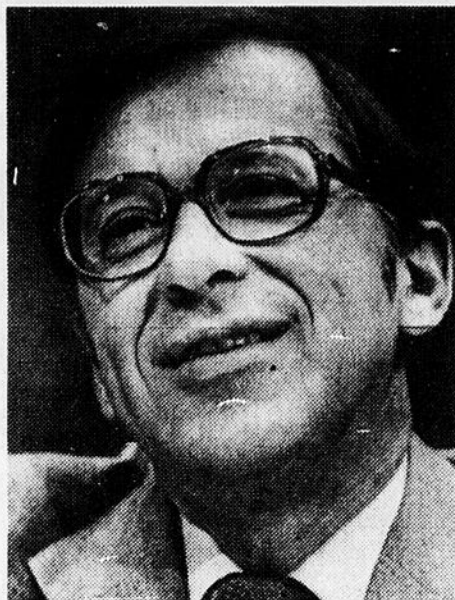
Les négociations qui ont eu lieu à Londres entre le groupe et la société mère se sont déroulées dans le plus grand secret, à tel point que les dirigeants de Canadian Vickers, la filiale montréalaise, n'en savaient rien encore le 13 janvier. Ils avaient essayé de savoir pourquoi l'action de leur société avait grimpé de près 10 cents, ce jour-là, à la Bourse de Montréal.

Les transactions sur le titre ont repris hier, mercredi, après avoir été arrêtées le 13 janvier aux marchés des valeurs de Montréal et de Toronto, les dirigeants des Bourses attendant des explications de la part de la Canadian Vickers.

Mardi, un porte-parole de la société canadienne a dit que le grand patron de Vickers en Grande-Bretagne, M. Eric Harrington, était la seule personne de la maison mère qui ait négocié l'affaire.



DEUX REFUS — Gérard-D. Lévesque, chef intérimaire du Parti libéral du Québec et le Dr Victor Goldbloom, membre de l'Assemblée nationale, ont tous deux déclaré, hier à Québec, qu'ils ne seront pas candidats à la direction des libéraux québécois. Lévesque a déclaré qu'il ne supporterait personne en particulier et Goldbloom a placé tout son support derrière Raymond Garneau. (Téléphoto PC)



Mines

La conférence ne portera que sur des sujets de juridiction provinciale

QUEBEC (PC) — Fixé par Ottawa, l'ordre du jour de la première conférence fédérale-provinciale sur les mines ne portera que sur des sujets de juridiction provinciale, a déploré mercredi le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé.

"C'est assez décevant mais je tenterai de faire modifier cet ordre du jour", a dit M. Bérubé alors qu'il s'apprêtait à se rendre à Toronto pour cette conférence prévue pour vendredi dans la Ville-Reine.

L'ordre du jour suggéré par le ministre fédéral des Mines, M. Alastair Gilles-

Leadership libéral

Lévesque et Lallier ne seront pas candidats

QUEBEC (PC) — Le chef intérimaire du Parti libéral du Québec, M. Gérard D. Lévesque, a confirmé hier qu'il ne sollicitera pas la direction de cette formation politique lors du congrès d'avril.

Dans une rencontre avec la presse, il a ajouté qu'il respectera la plus stricte neutralité envers tous les candidats à la succession de M. Robert Bourassa et qu'il consacra la majeure partie de son temps à continuer d'assumer son rôle de leader intérimaire du parti et de chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale.

La prochaine session parlementaire doit débuter le 21 février et M. Lévesque tiendra la barre de l'Opposition officielle jusqu'au 15 avril pendant que des députés participeront à la campagne à la direction.

"N'ayant jamais sollicité ou encouragé d'appui à une éventuelle candidature, je suis en mesure aujourd'hui de choisir dans l'intérêt supérieur du Parti libéral du Québec de poursuivre ma tâche en toute objectivité et entière neutralité", a dit le député de Bonaventure.

Jusqu'à maintenant, deux seuls noms figurent sur la liste officielle des candidats au leadership, MM. Raymond Garneau, député de Jean-Talon, et Claude Ryan, ex-directeur du quotidien Le Devoir.

A ce propos, M. Lévesque a souhaité que d'autres personnalités entrent dans la course pour présenter un plus grand choix aux militants délégués au congrès.

L'Allier

Dans une lettre adressée au quotidien Le Devoir, l'ex-ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier affirme qu'il ne sera pas candidat à la succession de Robert Bourassa.

M. L'Allier explique que le refus de poser sa candidature au leadership du Parti libéral du Québec lui est apparu "le geste raisonnable, responsable et honnête" à poser dans les circonstances.

Après avoir évalué les candidatures déjà annoncées, après avoir inventorié les appuis accessibles, les choix les plus évidents et les ressources disponibles, après avoir consulté son entourage, M. L'Allier est venu à la conclusion que le moment n'était pas venu pour lui de poser ce geste, cela "malgré le dynamisme et la qualité exceptionnelle de ceux qui m'y invitaient et qui m'offraient, nombreux, leur temps et leurs énergies".

Goldbloom

Le député libéral de d'Arcy-McGee, M. Victor Goldbloom, appuie son collègue de Jean-Tallon, M. Raymond Garneau, dans la course au leadership du Parti libéral du Québec.

Lors d'une brève rencontre avec la presse, mercredi, M. Goldbloom a donné deux raisons à l'appui de sa décision.

D'une part, M. Goldbloom se félicite de ce que M. Garneau soit un "fédéraliste inébranlable". Ce n'est pas la cas, a-t-il noté, de M. Claude Ryan, qui, dans des éditoriaux de novembre dernier dans le quotidien Le Devoir, donnait son appui au Parti québécois pour l'élection générale du 15 novembre 1976.

D'autre part, M. Goldbloom voit en M. Garneau un "homme d'équipe" qui ne se limitera pas seulement à être l'instructeur, mais qui saura être joueur et instructeur en même temps. "J'accorde donc mon appui à un homme qui a déjà travaillé en équipe, et qui sait écouter", a-t-il conclu.



Donald Cobb

Octobre 1970: la GRC a eu recours à un psychologue

MONTREAL (PC) — L'escouade anti-terroriste de la Gendarmerie royale du Canada a eu recours aux services d'un psychologue pour briser des cellules du Front de libération du Québec à la suite des événements d'octobre 1970.

Le procédé, lit-on dans un message télex de la GRC, consistait à identifier les membres psychologiquement influençables du FLQ afin de leur fournir des renseignements faisant croire que celui-ci était sous une étroite surveillance policière.

Ce projet faisait partie d'un programme "destiné à la prévention", approuvé et peut-être même mis en route par le premier ministre Trudeau, ajoute le message de la GRC.

Récemment déposé devant la commission Keable, qui enquête sur des activités douteuses de la GRC au Québec, le télex a été rédigé, en avril 1976, par le surintendant de la GRC, M. Donald Cobb, alors responsable de la sécurité et des renseignements fédéraux au Québec.

La loi 22 écartée par la Cour d'appel

MONTREAL (PC) — Par décision majoritaire, la Cour d'appel du Québec a refusé, mercredi, d'entendre la cause de 10 commissions scolaires protestantes contre la défunte loi 22 de l'ex-gouvernement libéral.

Le tribunal a expliqué qu'il n'avait plus à entendre la cause, puisque la loi 22 avait été remplacée par la Charte de la langue française du gouvernement péquiste.

Le refus de la Cour d'appel signifie que le jugement de la Cour supérieure demeure en vigueur.

Dans ce jugement, le juge en chef Jules Deschênes décrète la constitutionnalité de la loi 22.

L'un des avocats de la Quebec Association of Protestant School Boards, Me Robert Stocks, a déclaré qu'il allait consulter son client pour savoir s'il voulait maintenant en appeler à la Cour suprême du Canada.

La Cour suprême ne serait pas appelée à entendre la cause elle-même, mais à obliger la Cour d'appel du Québec à l'entendre, malgré sa décision contraire.

Me Stocks a signalé que les commissions scolaires protestantes avaient déjà dépensé \$190,000 dans cette cause.

Article 93

Devant la Cour supérieure, la QAPSB avait soutenu que l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique garantissait les droits linguistiques, en même temps que les droits confessionnels.

Mais le juge Deschênes avait plutôt décidé que tel n'était pas le cas et que seuls les droits confessionnels étaient garantis.

En en appelant de ce jugement, au lieu de contester directement la nouvelle loi 101, les commissions scolaires protestantes espéraient établir un précédent qui aurait servi pour combattre la loi 101.

Les juges André Dubé et Albert Mayrand ont refusé d'entendre la cause, tandis que le juge Mayrand a inscrit sa dissidence.



Livre vert sur le loisir

Le Livre vert sur le loisir «Prendre notre temps» qui a été rendu public en novembre dernier est maintenant soumis à la discussion publique. Le ministre délégué au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, monsieur Claude Charron, désire informer les citoyens et les groupes intéressés des dates d'assemblées publiques et d'audiences qu'il présidera au cours des prochaines semaines à travers tout le Québec.

Consultation régionale: Une assemblée publique (rencontre avec les groupes de citoyens) et une audience (présentation des avis écrits) sont organisées en collaboration avec les C.R.L. dans chacune des 15 régions-loisirs.

- | | |
|--|---|
| Côte Nord
20 et 21 janvier 1978, à Hauterive. | Centre du Québec
17 et 18 février 1978, à Drummondville et Notre-Dame-du-Bon-Conseil. |
| Est du Québec
26 et 27 janvier 1978, à Rimouski, Gaspé et Rivière-du-Loup. | Québec
18 et 19 février 1978, à Québec. |
| Lanaudière
2 et 3 février 1978, à Joliette. | Montréal
8, 9, 10 et 11 mars 1978, à Montréal. |
| Laurentides
3 et 4 février 1978, à Sainte-Thérèse et Saint-Eustache. | Sud-Ouest
12 et 13 mars 1978, à Valleyfield et Vaudreuil. |
| Saguenay, Lac-Saint-Jean
5 et 6 février 1978, à Alma et Jonquières. | Rive Sud métropolitaine
16 et 17 mars 1978, à Longueuil et Boucherville. |
| Abitibi, Témiscamingue
10 et 11 février 1978, à Rouyn et Val d'Or. | Outaouais
17 et 18 mars 1978, à Gatineau et Papineauville. |
| Estrie
12 et 13 février 1978, à Sherbrooke et Windsor. | Richelieu, Yamaska
19 et 20 mars 1978, à Saint-Hyacinthe et Granby. |
| Mauricie
16 et 17 février 1978, à Shawinigan et Trois-Rivières. | |

Les horaires et les endroits seront communiqués sous peu par la voix des médias d'information. Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec le Conseil ou le Service régional des loisirs ou le bureau de Communication-Québec de votre région.

Consultation nationale: Des audiences auront lieu pour entendre des groupes à vocation nationale qui voudront présenter un mémoire. Elles se dérouleront à Montréal du 4 au 14 avril 1978. Pour renseignements, veuillez téléphoner à Québec à 1-418-643-5700.

Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports
Gouvernement du Québec.

PÉTITION SUN LIFE

À propos de l'intention de départ de la compagnie d'assurance Sun Life. Le Comité d'Action Positive, un groupe de citoyens du Québec qui travaillent pour l'unité canadienne, s'oppose à ce départ dans le contexte politique actuel. Nous réclamons votre support. La présente formule demande aux directeurs de la compagnie

d'assurance Sun Life de reconsidérer leur décision de transférer leur bureau-chef à l'extérieur de Montréal. Une telle décision, à un moment où l'avenir du Canada en tant que pays uni est en jeu, ne peut qu'aggraver la situation.
Envoyez à: Action Positive
CP 1120
Station H
Montréal, Qué.
H3G 2N1

Nom _____ Adresse _____ Code postal _____ Signature _____

Nom _____ Adresse _____ Code postal _____ Signature _____

Commission de l'unité canadienne

La démonstration de désunion fait pleurer Solange Chaput-Roland

MONTREAL (PC) — Une audience publique de la Commission de l'unité canadienne est devenue mardi soir, une telle démonstration de désunion que l'un des commissaires a pleuré ouvertement.

Mme Solange Chaput-Roland a pleuré à la fin d'une assemblée d'une durée de cinq heures dans un hôtel du centre-ville de la métropole.

Par moments ce soir, il n'y avait pas beaucoup d'amour dans cette salle", a-t-elle dit en se portant à la défense des autres commissaires devenus la cible d'attaques personnelles au cours de cette réunion fréquemment interrompue par des huées, des cris et des applaudissements.

L'atmosphère était tellement ten-

due qu'un homme a été projeté au plancher.

Mes collègues ne méritent pas un tel traitement", a dit l'ancienne journaliste âgée de 58 ans, en contenant ses larmes.

Les commissaires ont été l'objet d'attaques personnelles toute la soirée par les gauchistes et les nationalistes nombreux dans l'assistance et qui ont dénoncé la commission pour avoir refusé de considérer l'indépendance du Québec comme une option politique valable.

La tension s'est manifestée dès le début de la rencontre, alors que les prises de bec ont été particulièrement nombreuses. Le climat n'a commencé à changer que lorsque les gens ont commencé à quitter la salle après trois heures de débats orageux et désordonnés.

La commission a malgré tout réussi à entendre plusieurs interventions.

Ainsi, le chansonnier québécois Georges D'Or a déclaré aux commissaires que plutôt que de tenter de garder le Québec au sein du Canada à tout prix, les politiciens devraient plutôt penser aux relations entre un Québec indépendant et le reste du pays.

"Le Québec est une nation, a dit M. D'Or aux applaudissements de la foule. La question est de savoir si les Canadiens forment eux aussi une nation, un peuple."

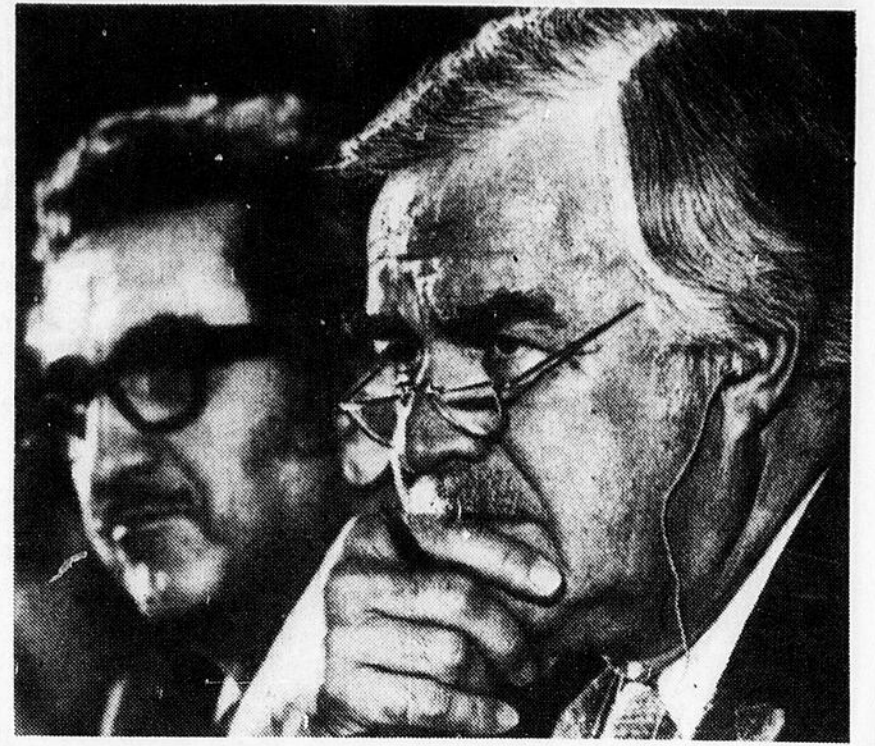
Il a expliqué que ses quatre enfants étaient intéressés au Québec et au reste du monde et de moins en moins au Canada.

En musique

Pour le professeur de sciences économiques à l'Université McGill, Mme Kari Levitt, "l'autodétermination du peuple québécois" doit être acceptée.

"J'ai peur des menaces de recours à la force proférées l'endroit du Québec, a dit Mme Levitt de Silent Surrender "Reddition silencieuse" un livre sur le contrôle de l'économie canadienne par les sociétés multinationales. J'ai peur d'un retour au scénario d'Octobre 1970.

Un des moments les plus détendus de la soirée a été vécu par l'auditoire lorsque Mary Gonyea Bourdon a chanté sa conception de l'unité canadienne en s'accompagnant sur la guitare.



A L'ECOUTE — John Robarts, l'un des huit commissaires de la Commission d'enquête sur l'unité canadienne, écoute un orateur lors des audiences à Montréal, lundi soir. A gauche, se trouve son collègue commissaire Jean-Luc Pépin. (Téléphoto PC)



CHANSON POUR L'UNITE — Mary Gonyea Bourdon chante pour les membres de la Commission d'enquête sur l'unité nationale alors que l'auditoire écoute pendant les audiences à Montréal, lundi soir. (Téléphoto PC)

Fédéralisme et souverainisme conciliables avec l'Évangile

— Abbé Jean Martucci

MONTREAL (PC) — "Les églises devraient dire clairement que fédéralisme et souverainisme sont également conciliables avec l'Évangile et que seules les conditions de réalisation de l'un ou de l'autre option peuvent être plus ou moins conformes avec l'idéal chrétien", a soutenu devant la Commission Pépin-Robarts mercredi, M. l'abbé Jean Martucci, professeur de théologie à l'Université de Montréal, qui a insisté pour dire qu'il ne parlait qu'à titre individuel et n'entendait nullement exprimer les vues ni de l'Église, ni de l'université.

M. Martucci, qui voit la "troisième voie" passer entre le mariage forcé, qu'est la Confédération actuelle et le rejet mutuel pour rejoindre l'idée de souveraineté-association, a affirmé: "Pour moi, le souverainisme n'a rien de contraire à l'humanisme et, encore moins, à l'Évangile."

Il avait d'abord noté que pour certains, le fédéralisme semblait en soi plus chrétien que le souverainisme. De l'idée de Confédération canadienne, ces personnes passent à celle de l'unité canadienne, puis à celle d'unité des peuples et au concept de "citoyen du monde" pour déboucher enfin sur l'occumisme et le rassemblement de tous les hommes dans la charité du Christ. De l'idée de souverainisme, ils passent à celle de "séparatisme", de séparation puis de division pour déboucher enfin sur la Tour de Babel.

"Pour moi, une fédération ou une confédération n'est pas la seule forme possible de fraternité entre deux peuples, ni même nécessairement la meilleure. Ce n'est pas parce qu'il invite à la charité et à la fraternité que l'Évangile est nécessairement fédéraliste", a dit M. Martucci.

Par ailleurs il dit: "Je n'ai ni la prétention ni la naïveté d'aller affirmer que la souverainisme met automatiquement un peuple sur la voie de la fraternité universelle et de la liberté."

Enfin il a ajouté: "que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est la version communautaire,

concrète et moderne d'une liberté que Jésus a voulu universelle. Je sais qu'en étant un peuple original et vigoureux, les Québécois peuvent mieux servir l'Amérique du Nord et le monde, qu'en jouant tou-

jours pendant le jeu d'un régime fédéral mené, comme il se doit, par la majorité."

La Conférence des Évêques catholiques du Canada n'a pas présenté de

mémoire à la Commission Pépin-Robarts mais l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire a fait parvenir à la Commission deux documents qui traitent de la question constitutionnelle au Canada.

Le mouvement coopératif solidaire des Québécois

MONTREAL (PC) — Dans un mémoire très nationaliste, le Conseil de la coopération du Québec, dont les 20 fédérations régionales représentent un actif global de l'ordre de \$11 milliards, affirme que "quelle que soit la décision des Québécois concernant le lien privilégié qui doit, de toutes façons, exister entre leur patrie et le reste du Canada, le mouvement coopératif en sera solidaire".

Témoignant devant la commission Pépin-Robarts mercredi matin, le porte-parole du Conseil, M. Gilles Arès, a ajouté que, quoiqu'il arrive, "nous ne partons pas, nos entreprises sont d'ici. Nous continuerons d'épauler les Québécois dans leurs aspirations économiques et sociales. Nous demeurerons, peu importe l'issue du débat politique, calmes et confiants dans notre avenir".

Dans une période d'échanges avec les commissaires, après la présentation du mémoire, le président de la Fédération du mémoire, le président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, M. Alfred Rouleau, a reconnu que le système coopératif ne peut porter seul toute la responsabilité du développement économique au Québec. Il ajoute cependant que le malaise du Québec n'a pas commencé avec l'élection du 15 novembre 1976, et qu'il ne faut pas oublier le problème culturel, car si on devait, à coup d'arguments économiques, reléguer ce problème dans l'ombre, il surgira de nouveau dans 10 ans,

dans 20 ans. "Le problème culturel on l'a dans les tripes", a dit M. Rouleau.

Frustration collective

Le président du mouvement Desjardins a précisé que la solution n'est pas dans les mains des francophones mais des anglophones, car avant d'être un problème constitu-

tionnel, il s'agit plutôt d'un problème humain.

M. Rouleau a parlé de frustration collective, disant qu'il la ressent souvent lui-même. Il y a, dit-il, une situation historique qui a fait qu'il fallait aux francophones revendiquer, se défendre et créer des mouvements nationalistes pour pouvoir s'affirmer et être eux-mêmes. C'est cette situation qu'il faut réformer.

Seules la CSD et la FSSA ont témoigné

MONTREAL (PC) — La Centrale des syndicats démocratiques (CSD), qui compte 54,000 membres, a été la seule grande organisation syndicale québécoise à témoigner devant la Commission Pépin-Robarts avec la Fédération des syndicats du secteur d'aluminium Inc., tandis que les autres centrales ont boudé la commission fédérale sur l'unité canadienne.

Le président de la CSD, M. Paul-Emile Dalpé a dit hier aux huit commissaires qu'il n'était pas devant eux pour discuter de fédéralisme et de formule constitutionnelle mais de problèmes bien concrets que vivent les travailleurs québécois. Il a dit que tant qu'il n'y aura pas suffisamment de travail pour tous les citoyens canadiens, le

pays connaîtra des problèmes d'unité.

M. Dalpé estime qu'il faut une restructuration économique au Canada et en particulier une révision de la politique de commerce extérieur du Canada. Il faut, selon lui, remplacer le libéralisme économique et le libre échange par une politique axée principalement sur l'emploi.

Enseignants

Selon le président du syndicat des 7,000 enseignants protestants anglophones du Québec, M. Donald Peacock, la communauté anglophone québécoise est "le peuple oublié du Canada".

«FRANCHISEMENT»

«J'ai droit à l'assurance-chômage...»



«Comme prestataire, j'ai droit à l'assurance-chômage. C'est une assurance que j'ai payée tout le temps que j'ai travaillé, pour me protéger si jamais je perdais mon emploi. Ça fait plusieurs années que je travaille, plusieurs années que j'y contribue. Maintenant que je me retrouve sans emploi, j'ai le droit de retirer des prestations pendant que je cherche du travail.

«J'ai le droit qu'on m'explique courtoisement mes droits et mes obligations. J'ai aussi le droit qu'on m'aide à trouver un emploi qui me convient. En tant que contribuable, je participe à la mise en place des services d'emploi du gouvernement. Et j'ai le droit d'en bénéficier!»

«...l'assurance-chômage comporte aussi des obligations.»



«Comme agent de l'Assurance-chômage du Canada, je sais que vous y avez droit, mais à certaines conditions. Vous devez avoir perdu votre emploi après avoir contribué au Régime pendant le nombre requis de semaines de travail, rester disponible pour travailler et faire des

démarches actives dans le but de trouver un emploi. Si vous remplissez toutes ces conditions, vous avez en général le droit de retirer des prestations d'assurance-chômage. Mais votre droit aux prestations dépend en grande partie de vos efforts pour trouver du travail.

«Inscrivez-vous immédiatement après avoir cessé de travailler. Si vous tardez à le faire, vous risquez de perdre des prestations.

«Déclarez la totalité de vos revenus de travail. Si vous recevez des prestations auxquelles vous n'avez pas droit, vous devrez plus tard les rembourser en entier.

«Inscrivez-vous à un Centre de Main-d'oeuvre du Canada. Nos

conseillers vous feront connaître des postes disponibles et vous aideront dans votre recherche d'un emploi.

«Conservez la liste de vos entreprises. Nous pouvons vous demander le nom des employeurs visités ainsi que le résultat de vos démarches pour ensuite vérifier vos déclarations. (Les contrôles font partie de nos obligations à nous).

«Toucher des prestations d'assurance-chômage, c'est un peu comme être payé pour se chercher un nouvel emploi. En tant qu'organisme gouvernemental, nous n'avons pas seulement le droit mais aussi le devoir d'exercer des contrôles pour empêcher les abus.»

L'Assurance-chômage du Canada: pour ceux qui cherchent à travailler



Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

Bud Cullen
Ministre

Bud Cullen
Minister

créée par la fusion de la Commission d'assurance-chômage et du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

CJPM

JEUDI, 19 JANVIER 1978		VENDREDI, 20 JANVIER 1978	
9.30 Fanfan Dédé	18.30 Studio six	9.30 Fanfan Dédé	19.00 Médecin d'aujourd'hui
10.00 A la bonne heure	19.00 Symphonien	10.00 A la bonne heure	20.00 Montréal en parle
11.15 A votre service	19.30 Les ennuis de Marie	11.15 A votre service	20.30 Première chance
11.45 A tous les échos	20.00 L'union fait la force	11.45 A tous les échos	21.00 Les Champions
12.15 Les nouvelles du midi	20.30 Jeudi 20.30: "Tréfle à 4 feuilles"	12.15 Les nouvelles du midi	22.00 La Corne d'abondance
12.30 Diner chaud	22.30 Les nouvelles T.V.A.	12.30 Diner chaud	22.15 Région 02
13.30 Cinéma: "Représailles en Arizona"	23.00 Dernière édition	13.30 Cinéma: "Attention ma belle"	22.30 Les nouvelles T.V.A.
15.00 Une heure avec vous	23.15 Fin de soirée: "Salauds"	15.00 Une heure avec vous	23.00 Dernière édition
16.00 M. Tranquille		16.00 M. Tranquille	23.10 Fin de soirée: "Dracula '73"
16.30 Les nouveaux Tannants		17.30 Parle parle, jase jase	
17.30 Parle parle, jase jase		18.30 Studio six	

FILMS A CJPM

JEUDI, 19 JANVIER: 20h30

"LE TREFLE A CINQ FEUILLES" (5) — Fr. 1971. Comédie de E. Frees avec Philippe Noiret, Liselotte Pulver et Maurice Biraud. — Un médecin de campagne qui héberge des amis excentriques est en butte à des difficultés financières. — Personnages bien campés. Scénario un peu faible. Mélange de fantaisie et de satire. Interprètes de talent.

JEUDI, 19 JANVIER: 23h10

"LES SALAUDS" (6) — Esp. 1959. Drame policier de J. Bosch avec Arturo Fernandez, Gisela Paradis et Carlos Larranga. — Un jeune ouvrier est enchaîné par une femme dans les activités d'une bande de criminels. — Intrigue conventionnelle manquant de cohésion. Mise en scène terne. Interprétation artificielle.

CKRS

JEUDI, LE 19 JANVIER 1978		VENDREDI, LE 20 JANVIER 1978	
8.45 Mini-fée	"Les cosaques"	8.45 Les animaux chez eux	17.00 Cinéma de 5 heures: "Barbe noire le pirate"
9.15 Passe-partout	18.50 Au fil de l'actualité	9.15 Les cent tours de Centour	18.50 Au fil de l'actualité
10.00 You-Hou	19.30 Les Pierrafeu	9.30 Les Oraliens	19.00 Le Virginien: "L'étalon sauvage"
10.15 Minute Moutoute	20.00 Du tac au tac	9.45 En mouvement	20.31 Forum
10.30 Magazine-express	20.30 Le travail à la chaîne	10.00 Tam-Tam	21.30 Scénario
11.00 Les trouvaillies de Clémence	20.30 Les grands films: "Les poulets"	10.15 Virginie	22.00 Causerie politique: "Parti Québécois"
11.30 Au milieu du jour	22.30 Téléjournal national, international et provincial	10.30 Magazine-express	22.30 Téléjournal national, international et provincial
12.30 Les Coqueluchés	22.55 Nouvelles du sport et météo	11.00 La mangeaille	22.55 Nouvelles du sport et météo
13.31 Téléjournal	23.05 Commission Pépin Roberts	11.30 Au milieu du jour	23.05 Cinéma: "Les filles ne dorment pas la nuit"
13.36 Femme d'aujourd'hui	23.35 Cinéma 1: "Conquêtes à Londres"	12.30 Téléjournal	00.30 Cinéma: "Cinq filles dans une nuit chaude"
14.31 Cinéma: "273 jours au-dessous de zéro"	01.00 Cinéma II: "Evasion sur commande"	13.36 Femme d'aujourd'hui	
16.00 Bobino		14.31 Les ateliers	
16.30 Grujot et Délicat		15.30 Les copains du western	
17.00 Cinéma de 5 heures:		16.00 Bobino	
		16.30 Le Gutenberg	

FILMS A CKRS

JEUDI, 19 JANVIER: 14h30

"273 JOURS AU-DESSOUS DE ZÉRO" (4) — Pol. 1968. Documentaire de J. Bossak. — Les efforts de développement entrepris dans les étendues désertes de Sibérie. — Effort visuel intéressant. Nombreux aspects couverts. Ensemble informatif.

JEUDI, 19 JANVIER: 17h00

"LES COSAQUES" (5) — It. 1960. Film d'aventures de G. Rivalta avec Edmund Purdom, John Drew Barrymore et Georgia Moll. — Le fils d'un chef cosaque rebelle, élevé en Russie, tente d'amener son père à faire la paix. — Réalisation quelconque. Forte part de romanesque. Quelques belles charges de cavalerie. Interprétation artificielle. — A.

CBJET

JEUDI, 19 JANVIER		VENDREDI, 20 JANVIER	
8.45 The Friendly Giant	16.30 What's New	8.45 The Friendly Giant	16.00 One of a Kind
9.00 Bonjour, Bon Jour	17.00 Marketplace	9.00 Bonjour, Bon Jour	16.30 Friday after School
9.15 Davey and Goliath	17.30 All in the Family	9.15 Davey and Goliath	17.00 Nature of Things
9.30 Quebec School Telecasts	18.00 The City at Six	9.30 Quebec School Telecasts	17.30 All in the Family
10.30 Mr. Dressup	19.00 The Mary Tyler Moore Show	10.00 Canadian Schools	18.00 The City at Six
11.00 Sesame Street	19.30 Reach for the Top	10.30 Mr. Dressup	19.00 The Mary Tyler Moore Show
12.00 The Bob McLean Show	20.00 The Carol Burnett Show	11.00 Sesame Street	19.30 In the Public Eye
12.55 CBC News	21.00 Canadian Express	12.00 The Bob McLean Show	20.00 Tony Randall
13.03 Tattletales	22.00 We've Got Each Other	13.03 Tattletales	20.30 Three's Company
13.33 Magistrate's Court	22.30 Decision	13.33 Magistrate's Court	21.00 Tommy Hunter Country
14.03 Ryan's Hope	23.00 The National	14.03 Ryan's Hope	22.00 T.B.A.
14.30 The Edge of Night	23.22 The City Tonight	14.30 The Edge of Night	23.00 The National
15.00 Take 30	23.35 90 Minutes Live	15.00 Take 30	23.22 The City Tonight
15.30 Celebrity Cooks		15.30 Celebrity Cooks	23.35 90 Minutes Live
16.00 Vision On			

SUR LE CABLE

TECS

JEUDI, 19 JANVIER 1978	
8.15 Contact	12.30 Les écrivains de chez nous
10.30 Sobriété... un art de vivre	17.30 Contact
11.30 Comprendre, c'est aider	18.00 Cercle de presse
12.00 Contact	

RADIO-QUEBEC

JEUDI 19 JANVIER 1978	
13.00 Ciné-Création	20.00 Laissez-passer
La princesse orgueilleuse	"L'Algérie indépendante (1)
14.30 Après-demain	21.00 Déjà demain
Le sort qui nous attend	Les sports: des
tous	gladiateurs syndiqués
16.30 Comment raconter	21.30 Les mystères de l'homme
ces choses	Domestiquer la nature
Jean-Louis Millette	
18.30 Ciné-Création	
Le moulin à vent	

CJBR

JEUDI, LE 19 JANVIER 1978	
9.15 Passe-partout	16.00 Bobino
9.45 Puisque la terre nous appartient	16.30 Grujot et Délicat
10.00 You-Hou	17.00 L'heure de pointe
10.15 Minute Moutoute	18.00 Ce soir
10.30 Magazine-express	18.30 Ce soir régional
11.00 Les trouvaillies de Clémence	19.00 Les Pierrafeu
11.30 Les animaux chez eux	19.30 Du tac au tac
12.00 Fifi brin d'acier	20.00 Le travail à la chaîne
12.30 Les Coqueluchés	20.30 Les grands films: "Les poulets"
13.30 Téléjournal	22.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui	23.00 Commission Pépin Roberts
14.30 Cinéma: "273 jours au-dessous de zéro"	23.30 Cinéma: "Conquêtes à Londres"
	01.00 Cinéma: "Evasion sur commande"

WEZF

JEUDI, 19 JANVIER 1978	
6.00 Good Morning Jesus	18.00 ABC News
7.00 Good Morning America	18.30 Green Acres
9.00 PTL Club	19.00 The Andy Griffith Show
11.00 Happy Days	19.30 Bewitched
11.30 Family Feud	20.00 Welcome Back, Kotter
12.00 \$20,000 Pyramid	20.30 Fish
12.30 Ryan's Hope	21.00 Barney Miller
13.00 All my Children	21.30 Carter Country
14.00 One Life to Live	22.00 The Redd Foxx Show
15.15 General Hospital	23.00 Green Acres
16.00 The Edge of Night	23.30 Starsky and Hutch/Toma
16.30 The Merv Griffin Show	

CFCF

JEUDI, 19 JANVIER 1978	
6.00 University of the Air	23.00 CTV National News
7.00 Morning Exercises	23.21 Pulse
8.00 Canada A.M.	00.00 The Twelve Midnight
9.00 Romper Room	Movie: "The Liquidator"
9.30 The Community	
10.00 Ed Allan	
10.30 The Joyce Davidson Show	
11.00 The Art of Cooking	
11.30 Definition	
12.00 The Flintstones	
12.30 Celebrity Revue	
13.00 McGowan and Co.	
14.00 The Alan Hamel Show	
15.00 Another World	
16.00 Match Game 78	
16.30 It's your Move	
17.00 The Price is Right	
18.00 Pulse	
19.00 The Gong Show	
19.30 Grand Old Country	
20.00 The Waltons	
21.00 CTV Reports	
21.30 Carter Country	
22.00 The Redd Foxx Show	

VENDREDI, 20 JANVIER 1978	
6.00 Good Morning Jesus	18.00 ABC News
7.00 Good Morning America	18.30 Green Acres
9.00 PTL Club	19.00 The Andy Griffith Show
11.00 Happy Days	19.30 Bewitched
11.30 Family Feud	20.00 Donny and Marie
12.00 \$20,000 Pyramid	21.00 Friday Night Movie: "Return to Fantasy Island"
12.30 Ryan's Hope	21.30 Green Acres
13.00 All my Children	23.00 Green Acres
14.00 One Life to Live	23.30 Barretta
15.15 General Hospital	
16.00 The Edge of Night	
16.30 The Merv Griffin Show	



SUR LE CANAL 8 RADIO-QUEBEC

JEUDI, 19 janvier 1978, 18.30 h. repr. vendredi 13 h. CINE-CREATION: "Le moulin à vent". Trois gamins décident de camper près d'un vieux moulin pour percer le secret.

Disponible des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière. Tél.: 545-1112

ARTS ET SPECTACLES

Contre vents et marées

Claude François l'éternel yé-yé

Claude François est sans aucun doute, avec Michel Sardou, le chanteur de variété le plus contesté à l'heure actuelle. Pourtant depuis plus de quinze ans il tient le haut des hit-parades et est toujours aussi populaire auprès des gamines.

Eternel yé-yé, le poids des années n'a guère de prise sur lui, marionnette sautillante il s'est créé un personnage qui fait recette Claude François, on aime ou on n'aime pas, c'est vrai, mais on ne peut surtout pas lui reprocher son professionnalisme. Claude n'est pas un amateur et il ne sait jamais décevoir son public. Alors au diable les détracteurs, il n'y pense pas. Scrupuleux et exigeant, l'homme aux tubes n'a pas honte de ce qu'il fait et il le clame fort.

Claude François l'an dernier a tenté de conquérir l'Amérique, une conquête qui s'est traduite par une Américaine qui lui donne aujourd'hui gentiment la réplique. C'est l'Angleterre surtout qui a été la plus ouverte à son style. Claude François participe régulièrement à une émission vedette de la BBC.

Professionnel accompli il est devenu à l'instar de Frank Sinatra un industriel puissant. Homme d'affaires à la tête d'une équipe de deux cents employés il possède des magazines pour jeunes, une agence de mannequins, une maison de disques, un parfum qui porte sa griffe... Intelligent, Claude François fait de la guimauve et ne s'en cache pas, on ne parle pas de lui comme d'un Brel ou d'un Bécoud, mais l'homme connaît ses limites et sait ce qu'il fait. On ne connaît plus très bien son âge et il cache ses rides sous un maquillage chaque jour plus conséquent. Le temps passe, les modes se font et se défont, mais Claude François reste, l'effet électrisant qu'il produit sur les minettes ne s'atténue pas, bien au contraire, elles portent encore ses valises et font régulièrement le siège de son hôtel particulier de jour comme de nuit.

Claude François est un phénomène de la chanson française, qu'on le veuille ou non. La presse l'étreinte depuis plus de quinze ans, mais son succès ne cesse de s'amplifier. On lui a tout reproché: son caractère, ses colères, son autoritarisme, ses chan-



Claude François

sons, son jeu de scène, son maquillage... Rien ne lui a été épargné. Pourtant, son succès n'a jamais diminué d'un pouce. Allez-y comprendre quelque chose, en définitive Claude François n'aurait-il seulement que du talent?...

Marché européen

Exposition des tableaux de Plaskett

par Jacques Bouchard

PARIS (PC) — "Le monde vue de ma fenêtre", une série de 14 magnifiques tableaux figuratifs du peintre canadien Joe Plaskett, est exposée au Centre culturel canadien à Paris, et sera représentée à Bruxelles et à Londres en février et avril.

Ce peintre figuratif, originaire de New Westminster, en Colombie-Britannique, qui vit à Paris depuis vingt ans, et qui se considère comme un "précurseur dans le développement de son art durant la vogue des peintres abstraits", en est à sa première exposition individuelle à Paris.

Grand, timide et cheveu grisonnant, assis sur un banc dans le milieu de la Salle où sont exposées ses peintures, il confie qu'il a l'inten-

tion maintenant de s'attaquer au marché européen".

Il ajoute: "Je n'ai jamais cherché à vendre mes toiles à Paris, du moins avant 1970, car il n'y avait pas beaucoup de place pour la peinture figurative. Maintenant je crois qu'il y a plus de place en Europe et en Amérique pour le figuratif", précise le peintre au cours d'un entretien.

Déjà bien connu au Canada, Joe Plaskett souligne qu'il "croit avoir été un peu à l'avant-garde en insistant sur le figuratif pendant des années, "mais comme je suis d'un naturel timide, je n'ai pas essayé de percer tout de suite le marché français".

Les 14 peintures exposées au Centre culturel canadien sont le reflet de l'intérieur de l'atelier qu'habite le peintre dans l'ombre du Musée moderne Georges-Pompidou, qui tourne le dos au marais où il habite.

"Dans ce cadre enchanteur on y retrouve les restes d'un déjeuné, la vue sur la rue, le piano et le chat, y occupent une place importante, ainsi que les portraits de jeunes femmes pris au hasard d'un geste.

Ces peintures ont fait dire à un visiteur: "J'ai beaucoup aimé ces tableaux qui m'ont donné l'impression que des amis m'ont reçu chez eux".

Dans la présentation du catalogue de son exposition, Plaskett précise les motifs qui l'ont amené à réaliser ces chefs-d'œuvre sur "le monde vu de ma fenêtre".

"Dans mon atelier, il n'y a qu'une seule fenêtre, munie d'un petit balcon.

Elle est orientée au sud, mais pour la plus grande partie de la journée le soleil est arrêté par l'immeuble d'en face. Parce qu'il est mesuré et rare, le soleil a une importance accrue d'autant, comme une gemme précieuse. La lumière domine dans mes peintures. Ceci

serait-il dû au fait dans l'un des ateliers les plus sombres de Paris.

"Dès que le soleil paraît, je me mets immédiatement à l'œuvre prenant des notes rapides au pastel ou attaquant la toile de manière spontanée", note Joe Plaskett.

Actuellement, a ajouté Plaskett, je travaille beaucoup les natures mortes et j'ai peint plusieurs tableaux représentant des fruits sur une table en plus de faire aussi des portraits.

"Maintenant, je vais m'attaquer aux paysages car je dois faire une exposition à Toronto l'an prochain. Je vais donc voyager en France et en Italie, dont à Venise, en Belgique et en Angleterre et aussi au Canada, principalement dans l'Ouest, pour faire ces tableaux".

La grande influence sur sa formation a été le maître allemand Hofmann, et sans renoncer aux principes abstraits de ce maître, "il trouva sa réaction au spectacle visuel de Paris et de l'Europe".

Chaque année, depuis 35 ans, il a exposé ses œuvres au Canada. La plus importante fut celle et 1971-72 "Joe Plaskett et Paris". En 1963, en compagnie de cinq peintres canadiens, il avait exposé ses œuvres au musée Galliera à Paris.

CINEMA

ALMA	CHICOUTIMI	Cartier	JONQUIERE
Alma	CINEMAS PLACE DU ROYAUME		Bellevue
Semaine du 13 au 19 janvier incl.: "Ils étaient cinq" - "Crash"	Cinéma 1	Semaine du 13 au 19 janvier incl.: "Langue de ve-lours" - "Pucelage, mon doux oiseau"	Semaine du 13 au 19 janvier incl.: "Le 6e continent" - "Un cow-boy en colère"
Canadien	Cinéma 2	Impérial	Centre
Semaine du 13 au 19 janvier incl.: "A chacun son enfer" - "Une femme à sa fenêtre"	Cinéma 3	Semaine du 13 au 19 janvier incl.: "Intervention Delta" - "Dans les griffes de la momie" - "Le défi de Robin des Bois"	Semaine du 13 au 19 janvier incl.: "A chacun son enfer" - "Giacomo, l'enfant courage"
BAGOTVILLE	Capitol	DOLBEAU	Elysée
Saguenay	Semaine du 13 au 19 janvier incl.: "La guerre des étoiles" - "Ami, ennemi"	Météor	Semaine du 13 au 19 janvier incl.: "Langue de ve-lours" - "Pucelage, mon doux oiseau"
Semaine du 17 au 19 janvier incl.: "Jeunes filles perverses" - "Vacances sans maillot"			MISTASSINI
			Orphéon
			Semaine du 13 au 19 janvier incl.: "A chacun son enfer" - "Les impitoyables"

CANADA EN BREF

Langue seconde

VANCOUVER (PC) — L'ancien commissaire aux Langues officielles, M. Keith Spicer, affirme que le gouvernement fédéral a dépensé \$1 milliard en pure perte pour offrir des cours de langue seconde à ses fonctionnaires. M. Spicer précise que cet argent n'a pas aidé les fonctionnaires francophones, mais a permis à des hauts fonctionnaires anglophones de garder leur emploi. L'ancien commissaire fait maintenant du journalisme à Vancouver et donne des cours en sciences politiques à l'Université de Colombie-Britannique.

Enseignants ontariens

TORONTO (PC) — Un sondage effectué par l'Université de Toronto indique que la plupart des enseignants s'opposent à faire du français une matière obligatoire pour l'admission à l'université. Le sondage fait auprès de 1,500 enseignants ontariens démontre que 52 pour cent d'entre eux ne veulent pas qu'on exige du français de la 13ème année comme prérequis pour être accepté à l'université. Le relevé a été effectué l'automne dernier après qu'un groupe d'universitaires eu recommandé l'adoption du français comme matière obligatoire.

Mode de vie ancestral

FREDERICTON (PC) — Le directeur ontarien du Mouvement des Indiens d'Amérique, Alex Mackenzie, a invité les Indiens à retourner à leur mode de vie ancestral. Parlant mardi à Fredericton, M. Mackenzie a rappelé que la plupart des Indiens membres du mouvement avaient tenté de s'intégrer à la société blanche, mais qu'ils s'étaient rendus compte qu'il n'y appartenaient jamais. Il a précisé qu'à la suite de cette expérience, les membres du MIA ont repris leur mode de vie traditionnel.

Congédiements chez Inco

SUDBURY (PC) — D'autres emplois seraient menacés à l'usine de la compagnie Inco du Sudbury. Le député libéral de Nipissing, M. Mike Bolan, a déclaré avoir entendu une rumeur voulant que la compagnie de nickel se propose de congédier 4,000 autres employés à Sudbury. Les porte-parole de l'Inco ont démenti l'information mais ont reconnu que la compagnie pourrait abolir certains autres emplois cette année si le marché mondial du nickel ne s'améliore pas. L'Inco a déjà annoncé la disparition de 2,000 emplois dès le mois prochain.

Armée de l'air canadienne

LONDRES (AFP) — Une délégation de l'armée de l'air canadienne est arrivée au centre de la British Aerospace, à Warton dans le Lancashire, afin d'essayer l'avion de chasse Tornado fabriqué en commun par la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne fédérale, apprend-on mercredi à Londres. La Canada, ajoute-t-on, a débloqué \$2 milliards pour l'achat de 120 à 150 chasseurs, et le quart de cette somme pourrait être affecté à l'achat du chasseur fabriqué par les trois pays européens. Quatre avions américains, le F-14, le F-15, le F-16 et le F-18L, ainsi que le dernier Mirage français, sont en compétition pour ce marché.

Prix des voitures

TORONTO (PC) — Les sociétés Ford et Chrysler du Canada ont fait savoir, mercredi, qu'elles allaient hausser les prix de leurs voitures et qu'elles suivraient en cela le mouvement amorcé par General Motors. Ford, qui n'a pas précisé de chiffre, affirme avoir reçu de la Commission fédérale des mesures anti-inflation l'autorisation d'une hausse de 5 pour cent. Pour sa part, Chrysler dit avoir demandé à ladite commission l'autorisation de majorer ses prix de l'ordre de 2.8 p.c. La réponse devrait parvenir sous peu à cette société. Rappelons que GM a gonflé ses prix de 2.8 p.c. dès le début de l'année.

A contrecœur

LONDRES (PC) — C'est "à contrecœur" que le trésorier de l'Ontario a reconnu, mercredi, que le Parti québécois avait bien administré la province au cours de la dernière année. Avec le résultat, a ajouté M. Darcy McKeough, que "les gens ordinaires, même ceux qui sont complètement opposés à la séparation, sont probablement un peu moins craintifs qu'il y a un an". S'adressant à la Chambre de commerce Canada-Royaume-Uni, le ministre ontarien a conclu que "nous sommes en péril, que l'élection ait été ou non un coup de veine ou de hasard". Car, pour M. McKeough, l'appui au Parti québécois a augmenté, depuis le 15 novembre 1976, à cause justement du "bon gouvernement" qu'il a donné à la province. Il a mentionné, en particulier, le "bon budget, très responsable".

La bonne administration de la province, a-t-il souligné, rendra plus difficile la défaite du PQ au référendum sur l'indépendance. "Des gens ont pensé au début, et pensent encore, que ce qui causerait la défaite au référendum serait un mauvais gouvernement. Le référendum devra peut-être être débattu plus sur ses propres mérites que nous l'aurions pensé il y a un an." Du premier ministre québécois René Lévesque, M. McKeough a dit que c'était un "rude adversaire, franc, honnête et à l'esprit complètement ouvert".

Loi du copyright

OTTAWA (PC) — Le gouvernement n'a pas l'intention de proposer de changement à la Loi du copyright au cours de la session qui reprend la semaine prochaine, apprend-on de source ministérielle. The Writers' Union of Canada (Union des écrivains du Canada), dont font partie notamment Pierre Berton, Margaret Laurence, Charles Taylor et Mordecai Richler, voulait des amendements à la Loi du copyright qui pour l'essentiel date de 1924, afin de garantir que les auteurs reçoivent des royalties sur leurs œuvres publiées à l'étranger en éditions bon marché vendues au Canada. Le gouvernement songe depuis de longues années à une révision générale de cette loi et deux ministères ont des projets d'amendements.

La Writers' Union se plaint de ce que les éditeurs américains qui acquièrent les droits d'œuvres canadiennes vendent souvent les surplus de leurs éditions à des libraires canadiens et à des prix très réduits. Ainsi des œuvres canadiennes se vendent, à des prix supérieurs à ceux des éditions canadiennes, et les auteurs ne touchent pas de droits. On dit que le secrétaire d'Etat M. John Roberts, est conscient de ce problème mais que le gouvernement ne tient pas trop à présenter des amendements à la Loi du copyright parce que l'Opposition aussi pourrait en présenter et que la procédure parlementaire est lente et que nous sommes vraisemblablement dans une année d'élections.

Le secrétariat d'Etat cherche plutôt à voir si le ministère du Revenu, par ses services de douane et d'accise, ne pourrait pas résoudre provisoirement le problème.

Appui ferme à la candidature de Claude Ryan

OTTAWA (PC) — Les députés libéraux fédéraux du Québec commencent à appuyer fermement la candidature de M. Claude Ryan au leadership du PLQ.

Des députés interviewés cette semaine ont indiqué qu'ils préfèrent Ryan, ancien directeur du quotidien Le Devoir, au seul autre candidat déclaré dans cette course, M. Raymond Garneau, député à l'Assemblée nationale et ancien ministre provincial des Finances.

Traditionnellement, le premier ministre et les membres du cabinet fédéral n'interviennent pas publiquement dans les affaires des partis provinciaux.

On sait cependant que le premier ministre Trudeau n'est pas d'accord avec la proposition de M. Ryan de refondre les 10 provinces canadiennes en cinq régions dotées d'une voix égale dans les affaires du pays. Une telle conception du fédéralisme est prônée par le Parti du crédit social depuis de nombreuses années.

Le député libéral de Matane, M. Pierre De Bané, a déclaré qu'il donnait son appui à Ryan.

Transfuges possibles

M. De Bané, de même que les députés Serge Joyal (Maisonneuve-Rosemont) et Louis Duclos (Montmorency) sont considérés dans certains milieux fédéraux comme des transfuges possibles vers la scène provinciale. Les trois hommes ont souvent critiqué les libéraux fédéraux, croyant que le parti se fait tirer l'oreille pour assurer aux Canadiens français une présence égale dans la Confédération canadienne.

L'an dernier, MM. Joyal et De Bané ont même étudié la possibilité de joindre les rangs du NPD à cause de leur insatisfaction devant les libéraux. Ils n'ont cependant pas donné suite à ce projet.

Sans nommer les députés susceptibles de quitter le parti, une source proche du premier ministre a fait savoir que les "backbenchers" en question sont ceux qui ne sont de toute manière pas d'accord avec l'idéologie officielle du parti.

Pour le député de La Pointe, M. Gilles Marceau, M. Ryan est un candidat de prédilection, "même si M. Garneau est aussi un bon choix".

M. Marceau explique que les connaissances et les préoccupations de M. Ryan en matière constitutionnelle en font l'homme de la situation. "J'aime ce genre de pensée."

M. Marceau croit également qu'il est préférable pour les libéraux de choisir leur chef à l'extérieur du parti.

Il aime M. Ryan

M. Prosper Boulanger (Mercier) affirme qu'il ne projette pas d'appuyer activement M. Ryan, même s'il le considère comme le meilleur candidat.

"Si nous souhaitons des changements, M. Ryan est l'homme, dit-il. Mais je ne veux pas lui téléphoner pour lui dire ça."

"Nous avons besoin d'un homme neuf, à l'image neuve. Je pense

que M. Ryan a ce qu'il faut."

Quelques autres députés libéraux fédéraux du Québec ont également dit croire que M. Ryan constituait la toute nouvelle personnalité nécessaire pour améliorer la popularité des libéraux provinciaux, mais n'étaient pas disposés à faire état publiquement de leur préférence.

Le parti fédéral ne devrait pas s'immiscer dans les affaires du parti provincial, ont affirmé certains d'entre eux.

Parmi ceux qui ont hésité à se prononcer publiquement, M. Hal Herbert (Vaudreuil) a déclaré qu'il espérait que d'autres candidats se présenteraient avant le congrès des 14 et 15 avril.

M. Herbert était particulièrement inquiet de l'inexpérience de M. Claude Ryan en politique active.

M. Jean Chrétien

"On se demande comment il réagira sur la ligne de feu", a dit M. Herbert.

Le député de Vaudreuil ne semblait pas enthousiaste au sujet de l'éventuelle candidature du ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, dont l'entrée en lice fait l'objet de rumeurs depuis plusieurs mois.

Selon M. Herbert, les Québécois ont tendance à résister aux candidats parachutés par le fédéral. Deux des trois députés libéraux fédéraux qui avaient posé leur candidature au dernier scrutin provincial ont été défaits par les péquistes.

"M. Chrétien est trop imprégné de l'influence fédérale", a conclu le député.

D'autres députés ont manifesté leur accord en ajoutant que la présence de M. Chrétien à Ottawa était nécessaire de toute façon.

M. Chrétien annonçait récemment qu'il présenterait un nouveau budget fédéral en février ou en mars. Il s'agira de son premier depuis qu'il a assumé le portefeuille des Finances.



DE PRES — Un pilote de jet T-33 de la base des Forces armées canadiennes de North Bay, Ontario, survole de près un des conducteurs de chasse-neige chargé de débayer la piste de l'aéroport Jack Garland. Les autori-

tés de la base ont décidé de faire dégager la piste en prévision des exercices aériens qui auront lieu la semaine prochaine.

(Telephoto PC)

Commission McDonald Plainte du CTC à l'endroit de la GRC

TORONTO (PC) — Le Congrès du travail du Canada a confié à la Commission McDonald, mercredi, que plusieurs de ses 2.1 millions de membres soupçonnaient la Gendarmerie Royale de transmettre des renseignements à la partie patronale au cours des négociations. Ces mêmes membres vont jusqu'à soutenir que la GRC essaie de s'infiltrer dans les syndicats et qu'elle n'hésite pas à employer des "tactiques disruptives" au moment des grèves.

Le secrétaire du CTC, M. John Simonds, a réclame que des accusations soient portées contre les policiers qui ont enfreint la loi et qu'ils soient congédiés s'ils sont trouvés coupables. Tous les policiers de la GRC d'ailleurs, a recommandé M. Simonds, devraient suivre des cours sur

le mouvement syndical et les droits de l'homme.

Dans son mémoire, le CTC suggère d'un autre côté la création d'une agence de sécurité composée de civils, qui serait responsable à un ministre de la Sécurité nationale. Et un comité parlementaire de députés de tous les partis politiques, ou un ombudsman directement responsable au Parlement, devrait surveiller les activités de cette agence.

Interpol

La Church of Scientology, de son côté, a affirmé que les liens qui unissent la GRC à l'Interpol constitueraient "une grave menace à la sécurité canadienne". Ces liens, a signalé cette Eglise, signifient que des pays comme la Roumanie, la Yougoslavie, les Etats-Unis et le Vietnam ont ac-

cès aux dossiers de la GRC sur des Canadiens.

Or, a-t-on ajouté, l'Interpol n'est pas un corps policier international, mais une agence privée installée en France.

L'Interpol, de plus, serait un refuge de nazis, ce qui expliquerait ses méthodes nazistes. C'est ainsi que son président a déjà été Reinhard Heydrich, chef de la sécurité des nazis.

Autres mémoires

Parmi les autres mémoires présentés hier, il y a celui du Dr X, de Kingston.

Le Dr X s'est plaint de ce que la GRC compilait des rapports sur les objets volants non identifiés, mais refusait de les rendre publics.

D'autres mémoires ont été soumis par le Quaker Committee on Jails and Justice, le Parti communiste du Canada, le People's Republic of Poetry, la Law Union of Ontario, la Revolutionary Workers League et le North American Labor Party.

Presque tous ces groupes se sont opposés à ce que l'on accorde plus de pouvoirs à la GRC.

Préjugés tenaces

TORONTO (PC) — Mardi, lors d'une réunion dans une école, une foule de quelque trois cents personnes a applaudi, lorsqu'un homme eut admis avoir des préjugés contre les Canadiens français et affirmé qu'il ferait tout en son pouvoir pour supprimer le programme d'immersion en français dans une école.

Le quidam, soi-disant avocat, a tenu ces propos durant un débat qui avait lieu dans une école du Toronto Metropolitan, dans

le quartier de North York. Selon lui, l'enseignement en anglais dans le quartier est en train de disparaître à cause du programme français.

Montand/Laure:
Une révélation extraordinaire...
Un puzzle criminel spectaculaire

POUR TOUS

Des DEMAIN!

YVES MONTAND
et CAROLLE LAURE

LA MENACE

aussi à chaque cinéma deuxième grand film

Demain soir à 7h30 p.m.

centre capitol

554 rue ST-DONOVAN, JONK 542 6901 77 rue RADINE E. CHICOUTIMI 543 3097

La Prof du Bahut

La comédie de l'année.

DEVENEZ CE QU'ON NOUS A APPRIS À L'ÉCOLE AUJOURD'HUI?

EN 2057 LA SOLUTION À LA CRISE D'ÉNERGIE?

IL CONVIENTRA DE BIEN FAIRE L'AMOUR

Des DEMAIN!

cartier élysée

LE FILM LE PLUS BOULEVERSAINT d'ANNIE GIRARDOT

ANNE GIRARDOT
Une famille heureuse... Soudain, le drame! Sa petite fille est enlevée! Écrasée par la douleur, contre tous elle va lutter!

A CHACUN SON ENFER

ANDRÉ CAYATTE

la LIGNE du FLEUVE

Enfants moins de 14 ans \$1.00

place du royaume 2 saguenay

554 rue ST-DONOVAN, JONK 542 6901 430 rue ELGIN, LA SAG 548 8011

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Sa moto crève l'écran.

LE CASSE-COU

EVEL KNEVEL RED BUTTONS GENE KELLY

"VIVA KNEVEL!"

Attachez vos ceintures... on met la gomme!!!!

CHEWING-GUM RALLYE

Enfants \$1.00

place du royaume 1 bellevue

3 JOURS SEULEMENT admission: 99¢ par personne TOUJOURS 3 GRANDS FILMS POUR TOUS

MAGISTÈRE CONTRE LES MONGOLS

LA DÉESSE DES SABLES

LE SOUFFLE DE L'AVENTURE ET DES GRANDS ESPACES

PLUS LA CHEVAUCHEE TERRIBLE

impérial

Des DEMAIN!

GUERRE ET OMBRES

50 ans

Le COUSIN AMI ennemi

place du royaume 3

Enfants moins de 14 ans \$1.00

Offrez-vous du confort



MASTERCRAFT

Radiateur surbaissé

29⁹⁹
36" de long

A. Radiateur surbaissé portatif très pratique à chauffage par convection, avec thermostat monté devant. Corps en métal de ton brun avec pieds ne marquant pas. Élément de 1000 W. 43-5850
Modèle de 48" de long, 43-5851 \$31.99

B. RADIATEUR SURBAISSÉ CGE

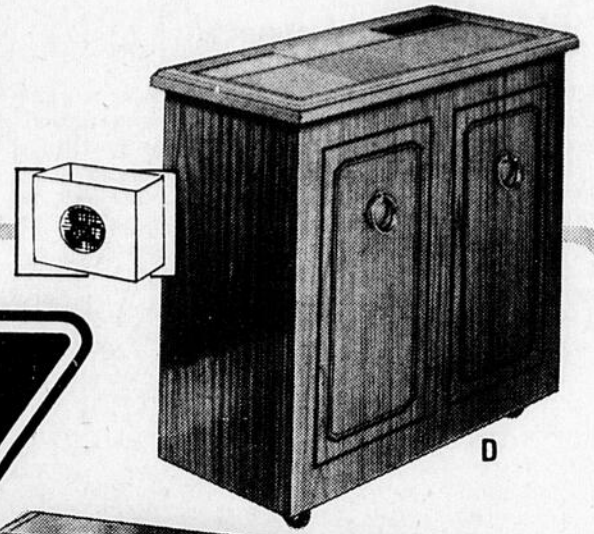
Modèle de 48" de type à convection à élément 1500 W, thermostat sur le côté. Corps en acier veiné bois. 43-5822

38⁹⁵

C. MODÈLE ÉCONOMIQUE

Radiateur surbaissé portatif de type à convection, élément 1200 W; contrôle de temp.; corps métal brun. 43-5836

21⁹⁹



Pour bien humidifier!

Modèle à 3 vitesses

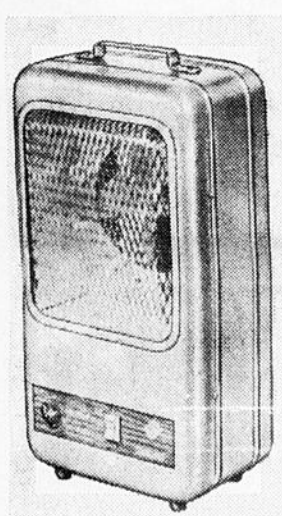
D. "Hot-point" à tambour, dispersant jusqu'à 14 gallons par jour. Voyant, arrêt automatique. En métal recouvert vinyle veiné bois. 43-5210.

99⁹⁵

Modèle à 1 vitesse

E. Mastercraft à tambour, en métal recouvert vinyle veiné bois. 23 x 11 1/2 x 25 1/4". 14 gallons par jour; voyant. 43-5226

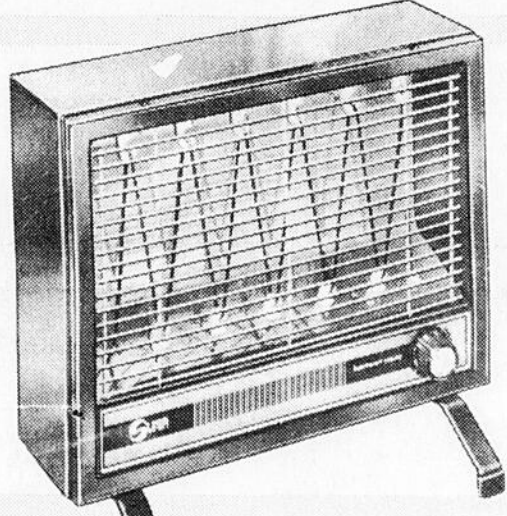
79⁹⁵



Radiateur de garage
Deux éléments

33⁹⁹

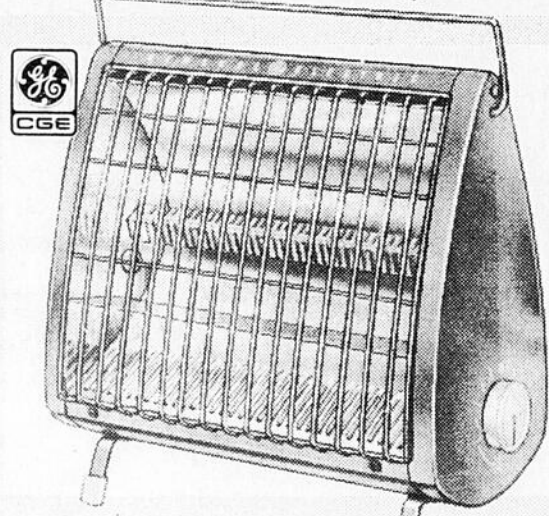
1200/1500 W pour air forcé chaud ou froid. Portatif. 43-5831



POUR UN CHAUFFAGE RAPIDE!
Radiateur Electrique

Élément 960 watts **18⁴⁴**

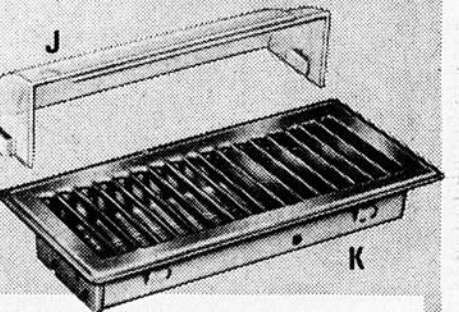
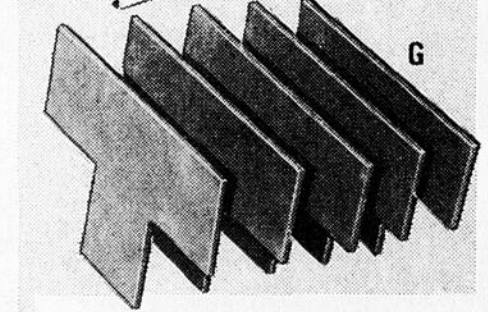
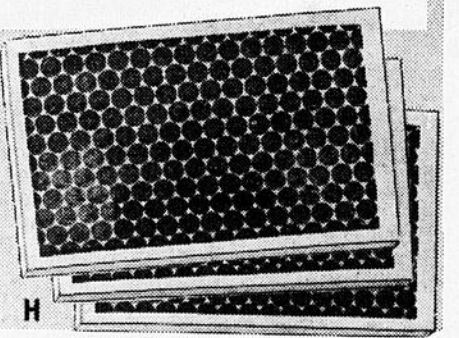
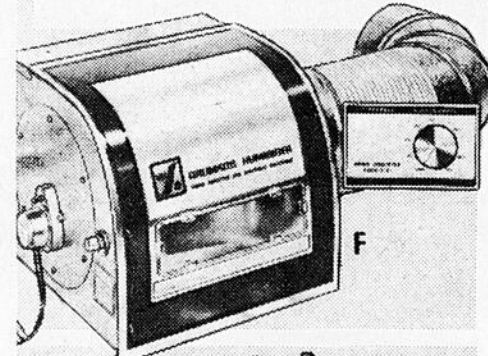
Radiateur de forme compacte: 13 1/2 x 15 x 4 5/8" s'arrêtant automatiquement au degré limite; réflecteur aluminium, corps métal. 43-5845



RADIATEUR PORTATIF TRÈS PRATIQUE!
CGE à chaleur radiante

Élément 1000 watts **27⁸⁸**

Radiateur de jolie forme avec grille protectrice et réglé par un thermostat; avec poignée de transport. Métal émaillé vert mousse. 43-5816



Prenez soin de votre fournaise!

F. HUMIDIFICATEUR DE FOURNAISE

"Drumatic 90-S" de Wait-Skuttle. Vaporise jusqu'à 20 gallons par jour. Tambour anti-rouille à hygromètre mural, tuyau flexible. Efficace pour jusqu'à 8 pièces. 64-3105

69⁷⁷

Comprimés anticalcaire. 8/\$2.49

H. FILTRES 1" D'ÉPAISSEUR

Formats pratiques: 15 x 20"; 16 x 20"; 16 x 25"; 20 x 20"; 20 x 25". 64-3300X pour

3 27⁹

J. DÉFLECTEUR DE SOL

Réglable de 10" à 15". Plastique transp. 64-2958 pour

2 18⁹

G. PLAQUES ÉVAPORATRICES

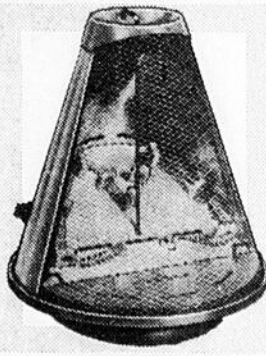
Fibres comprimées pour humidificateur à fournaise. 64-3119

5 12⁹

K. REGISTRE

Affleurant au sol. Grille 3 x 10".

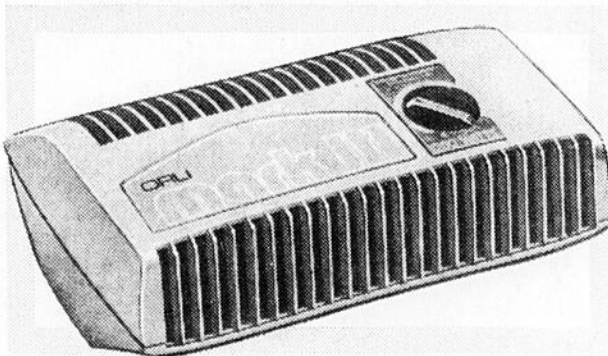
Registre 4 x 10", 1.49



Radiateur Mastercraft
1500 W

24⁸⁸

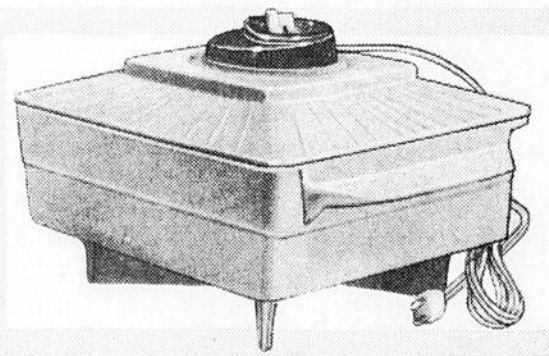
Pour plancher ou mur; 14" haut. 2 allures de chauffe. Grille. 43-5808



UN RADIATEUR QUI SE BRANCHE PARTOUT!
Mini-modèle Orli

9 x 6 x 4" **27⁹⁹**

Un petit radiateur, mais d'une grande efficacité! 4000 BTU de chaleur contrôlée par thermostat. Arrêt automatique de sécurité. 43-5873



D'UNE CAPACITÉ DE 1 1/2 GALLON
Vaporisateur Solaray

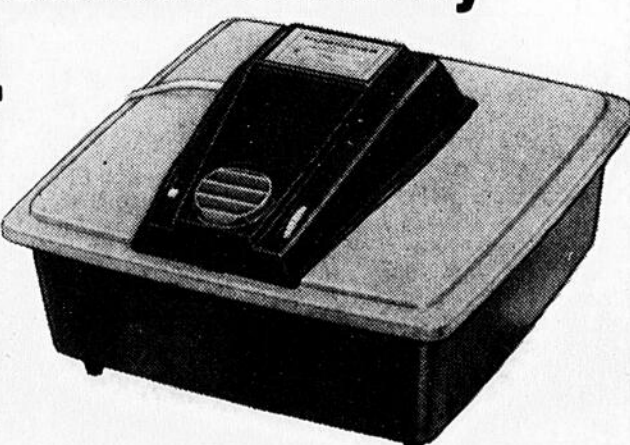
Arrêt automatique **10⁸⁸**

Modèle pratique fonctionnant de 12 à 14 heures par remplissage. Avec poignées de transport et à tête blocable. Très avantageux! 43-9362

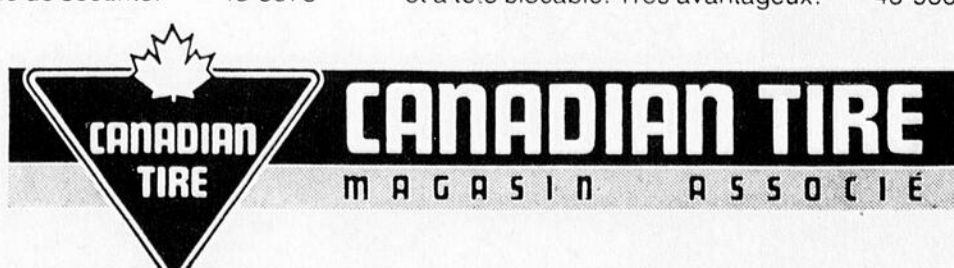
Vaporisateur Solaray

18⁴⁴

Modèle d'une capacité de 2 gallons avec grande sortie de brume fraîche ainsi que réglage de débit. Fonctionne 12 à 24 heures par remplissage. Corps en plastique solide résistant à la chaleur. 43-5219



Épargnez avec les BILLETS-BONIS ou utilisez votre Carte Canadian Tire



JONQUIERE
693, boul. St-François.
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
Place du Royaume

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834